2025
RAPPORT D'ACTIVITÉ



Pays de Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édito

Le rapport annuel d'activité dresse le bilan des actions menées au cours de l'année écoulée et met en perspective les projets à venir.

Au fil de ces pages sont présentés les actions conduites, les projets engagés, les services rendus aux habitants ainsi que les principaux indicateurs d'activité qui permettent d'apprécier l'action de notre collectivité au cours de l'année 2025. Ce bilan illustre le travail collectif mené au quotidien au service de notre territoire.

Ce rapport témoigne avant tout de l'implication des élus communautaires, des maires, des conseillers municipaux et de l'ensemble des agents, dont le professionnalisme et l'investissement permettent à notre collectivité d'assurer ses missions et d'accompagner les évolutions de notre territoire.

Parce qu'il retrace le chemin parcouru tout en ouvrant des perspectives pour l'avenir, ce rapport constitue un point d'appui pour poursuivre, avec les communes et l'ensemble des acteurs du territoire, notre engagement au service de l'intérêt général, dans un esprit d'écoute, de confiance et d'action.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Jean-Michel Andriuzzi
Président de la Communauté
de communes du Pays de Sommières

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-1319 www.pefc-france.org

Directeur de la publication : Jean-Michel Andriuzzi - Sources photos : CCPS / CHADAM / Istock / Freepik - Imprimeur : Pure Impression - Création, conception graphique/ illustrations et mise en page par stellacommunication.fr.

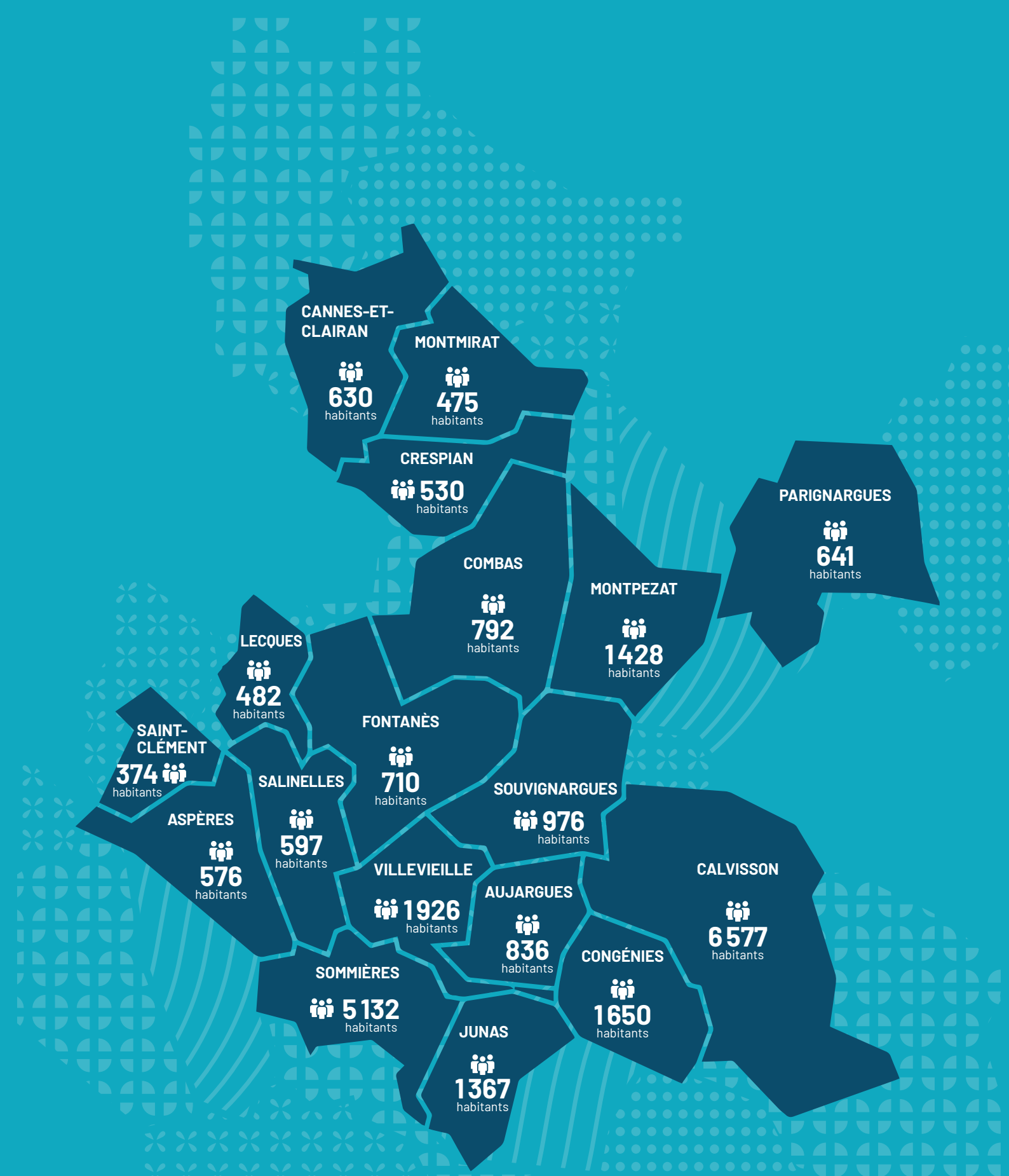
CANNES-ET-CLAIRAN
630 habitants
MONTMIRAT
475 habitants
CRESPIAN
530 habitants
PARIGNARGUES
641 habitants
COMBAS
792 habitants
MONTPEZAT
1428 habitants
LECQUES
482 habitants
SAINT-CLÉMENT
374 habitants
FONTANÈS
710 habitants
SALINELLES
597 habitants
ASPÈRES
576 habitants
SOUVIGNARGUES
976 habitants
VILLEVIEILLE
1926 habitants
AUJARGUES
836 habitants
CALVISSON
6577 habitants
CONGÉNIES
1650 habitants
SOMMIÈRES
5132 habitants
JUNAS
1367 habitants
Nombre d'habitants/commune
Chiffres 2026

Chiffres clés

2025

2 976
entreprises assujetties à la CFE

18
communes

25 699
habitants / 2025

7
zones d'activités économiques

18 km
de voie verte

194 km²
superficie

106
places, 3 crèches, 1 halte-garderie itinérante

115
assistantes maternelles agréées

18
écoles

162
agents affectés au service scolaire et périscolaire

2 014
élèves scolarisés de la maternelle au CM2 (école publique)

91
classes dont 31 classes maternelles

87
colonnes à papiers

24
colonnes à textile

107
colonnes à verre

31
aires de compostage partagé

3
déchetteries

Organigramme

des services communautaires 2025

Les services de la Communauté de communes du Pays de Sommières s'appuient sur des équipes engagées qui se mobilisent au quotidien pour mettre en œuvre les politiques communautaires et accompagner les communes et les habitants. Organisés autour de différents pôles d'intervention, les agents contribuent par leurs compétences et leur expertise à la réalisation des missions de service public qui sont présentées dans les pages suivantes.




Communauté de communes
du Pays de Sommières Bat. II
Service Scolaire
Relais Emploi
Services Déchets
Urbanisme / SPANC
Services Techniques
Communauté de communes
du Pays de Sommières Bat. I
Services Finances / Économie
Ressources Humaines
Services Culture
Petite Enfance

Les compétences

La Communauté de communes du Pays de Sommières est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui réunit 18 communes autour d'un projet commun de développement du territoire. Elle exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives, définies par la loi ou transférées par les communes.

Guidée par son Projet de Territoire, la Communauté de communes conduit des politiques publiques et des actions d'intérêt communautaire. Elle assure la gestion de services essentiels, réalise des équipements structurants et met en œuvre des projets favorisant le développement économique, l'aménagement du territoire, les mobilités, l'environnement, l'éducation, la culture, le sport et les services à la population.

La communauté de communes mène, en concertation avec les communes

- L'exercice de certaines de leurs compétences en commun
- La construction et la gestion des équipements ou services publics
- L'élaboration des projets de développement économique, d'urbanisme, groupement scolaire à l'échelle du territoire.

Les compétences **obligatoires**

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- GEMAPI, depuis le 1er janvier 2018
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Les compétences **optionnelles**

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

Les compétences **facultatives**

- Service public d'assainissement autonome
- Mise en place d'une politique publique en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, création, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements collectifs
- Organisation d'animations et de spectacles pour les enfants
- Participation aux dépenses de fonctionnement des centres sociaux intercommunaux dans le cadre d'une convention avec le centre socio-culturel CALADE
- Actions de communication dans les domaines de compétences communautaires
- Participation à l'élaboration des bulletins communaux

Pour exercer certaines de ses missions et porter des projets à une échelle plus large, le Pays de Sommières est également membre de plusieurs syndicats et organismes de coopération. Cela permet de mutualiser les moyens pour porter des projets à une échelle adaptée et répondre aux enjeux communs du territoire.

Membre de plusieurs syndicats et organismes de coopération

- PETR Vidourle Camargue – développement, aménagement et transition du territoire
- EPTB Vistre – Vistrenque – gestion de l'eau et à la prévention des risques d'inondation.
- EPTB Gardons – gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.
- Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard – planifier le développement équilibré et durable du territoire.
- Syndicat Mixte Entre Pic et Étang (SMEPE) – traitement des déchets ménagers et assimilés
- Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise (SMCG) – préserver et valoriser les espaces naturels.
- Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG) – distribution public de l'énergie et des infrastructures.
- Syndicat Mixte Leins Gardonnenque – Parignargues et compétence EPE
- Syndicat Mixte des Garrigues de la région de Nîmes – Parignargues valorisation et préservation de la garrigue.

Les élus de la Communauté de communes du Pays de Sommières - 2025

MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Cécile MARQUIER
Première Vice-Présidente, déléguée à l'aménagement du territoire : SCOT, habitat, déplacements / mobilités, équité entre les communes
Maire de Villevieille

Véronique MARTIN
Vice-Présidente, déléguée au développement économique, emploi, tourisme et patrimoine
Maire-adjointe de Calvisson

Alain THÉROND
Vice-Président, délégué aux finances
Maire de Fontanès

Marc LARROQUE
Vice-Président, délégué aux affaires scolaires et périscolaires
Maire de Salinelles

André SAUZEDE
Vice-Président, délégué à l'application du droit des sols
Maire de Calvisson

Jean-Michel TEULADE
Maire d'Aspères

Sandrine SERRET
Maire de Cannes et Clairan

Michel DEBOUVERIE
Maire de Combas

Pascale VANDAMME
Maire de Crespian

Marie-Josée PELLET
Maire de Junas

MEMBRES TITULAIRES

Jean-Claude MERCIER
Membre Titulaire
Calvisson

Christiane EXBRAYAT
Membre Titulaire
Calvisson

Laurence COURT
Membre Titulaire
Calvisson

Alain HERAUD
Membre Titulaire
Calvisson

Bréatrice LECCIA
Membre Titulaire
Calvisson

Fabrice LACAN
Membre Titulaire
Sommières

Josette COMPAN-PASQUET
Membre Titulaire
Sommières

Jean-Pierre BONDOR
Membre Titulaire
Sommières

Sylvie ROYO
Membre Titulaire
Sommières

Patrick BLONDELLE
Membre Titulaire
Villevieille

Didier BROS
Crespian

Gilles ROUMAJON
Fontanès

Eric NEGRE
Junas

Alain DARTHENUCQ
Lecques

Sylvie FEUILLADE
Montmirat

Pierre MARTINEZ
Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Maire de Sommières

Le Conseil communautaire est composé de délégués communautaires titulaires et suppléants qui représentent leur commune en respectant la parité. Le nombre de représentants par commune, au minimum un, est proportionnel à la population de la commune, ce qui implique qu'aucune commune ne peut avoir la majorité. Il se réunit autant de fois que nécessaire. Il décide de la réalisation ou non d'une action et vote les décisions importantes, comme le budget. C'est le Président qui exécute les décisions prises en conseil communautaire.

Bernard CHLUDA
Vice-Présidents, délégué à la petite enfance et enfance jeunesse
Maire d'Aujargues

Alex DUMAS
Vice-Président, délégué à la collecte et à la valorisation des déchets ménagers
Adjoint au maire de Calvisson

Ombelline MERCEREAU
Vice-Présidente, déléguée aux travaux
Adjointe au maire de Sommières

Fabienne DHUISME
Vice-Présidente, déléguée à la culture, à la transition énergétique et au développement durable
Maire de Congénies

Catherine LECERF
Vice-Présidente, déléguée au cycle de l'eau : GEMAPI, eau / assainissement et SPANC
Maire de Souvignargues

Bernadette POHER
Maire de Lecques

François GRANIER
Maire de Montmirat

Jean-Michel ANDRIUZZI
Maire de Montpezat

Ivan COUDERC
Maire de Parignargues

Sylvain RENNER
Maire de Saint-Clément

Jean-Christophe MORANDINI
Membre Titulaire
Calvisson

Loïc LEPHAY
Membre Titulaire
Congénies

Carole NARDINI
Membre Titulaire
Montpezat

Sandrine GUY
Membre Titulaire
Sommières

Patrick CAMPABADAL
Membre Titulaire
Sommières

SUPPLÉANTS

Jean-Louis NICOLAS
Aspères

Emmanuelle LE HINGRAT
Aujargues

Richard GERET
Cannes et Clairan

Olivier BRISSAC
Combas

Jacques MARIGNAN
Parignargues

Sylvain LALIGANT
Saint-Clément

Line GAL
Salinelles

Jérôme LECONTE
Souvignargues

Secrétariat de direction et des assemblées



PRÉSENTATION ET MISSIONS

- Assistance et secrétariat de la Direction et du Président ;
- Interface Direction-Présidence / élus communautaires ;
- Aide aux différents services de la collectivité ;
- Organisation, préparation, et suivi des assemblées (convocations, ordres du jour, notes de synthèse, procès-verbaux de séance...) ;
- Élaboration des délibérations et arrêtés ;
- Transmission en préfecture au contrôle de légalité ;
- Organisation et compte-rendu des réunions des responsables de service ;
- Élaboration du rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le secrétariat de direction et des assemblées a un rôle essentiel dans le fonctionnement de la CCPS

COMPOSITION DU SERVICE

1 ASSISTANTE
DE DIRECTION
(CAT. B) / 0,7 ETP



CHIFFRES CLÉS 2025

9
CONSEILS
COMMUNAUTAIRES

225
DÉLIBÉRATIONS

9
BUREAUX
COMMUNAUTAIRES

18
ARRÊTÉS
ET DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT

Communication et Protocole

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Le service Communication et Protocole a pour mission de valoriser l'action de la Communauté de communes du Pays de Sommières en assurant la promotion de ses compétences, de ses services, de ses projets et de ses réalisations auprès de l'ensemble de ses publics : habitants, communes membres, partenaires institutionnels(Département, Région, État), acteurs économiques, associations, fournisseurs et médias.

Transversal, le service accompagne l'ensemble des politiques publiques de la collectivité en concevant et en déployant les actions de communication liées aux différents domaines de compétence : développement économique, emploi, transition écologique, culture, enfance, jeunesse, petite enfance, éducation, mobilité, tourisme, ou encore gestion des déchets.

Il est également chargé de l'organisation du protocole lors des événements institutionnels. À ce titre, il coordonne la préparation des cérémonies et inaugurations, la gestion des invitations et de l'accueil des personnalités, ainsi que l'organisation des prises de parole, dans le respect des règles protocolaires et de représentation de la collectivité.

Enfin, le service assure les relations avec la presse et les médias, contribue à la diffusion de l'information institutionnelle et participe, en lien avec la Direction générale des services et le service des Ressources humaines, au développement de la communication interne afin de favoriser l'information et la cohésion des équipes.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

Le protocole

- Édition et diffusion des cartes de vœux du Président, envoi de diverses parutions pour un rayonnement externe ;
- Organisation de cérémonies, inaugurations, conseils de Communauté, buffets et pavoisements ;
- Gestion de la base de données protocolaire (élus, partenaires, parlementaires).

La communication interne

- Édition de la lettre interne mensuelle « Au fil de l'eau » à 350 exemplaires ;
- Mise à jour de l'organigramme des services et du trombinoscope des élus ;
- Organisation des vœux du Président, des cérémonies des départs à la retraite et de la soirée des agent ;
- Édition et diffusion de la revue de presse quotidienne aux agents et aux élus ;
- Édition d'un livret de sécurité au travail ;
- Organiser un spectacle de Noël pour les agents et leur famille ;
- Refonte des oriflammes.

La communication externe

- Conception de vidéos thématiques ;
- Gestion des relations presse ;
- Création de visuels pour les services ;
- Mise à jour des outils digitaux ;
- Rédaction en chef du journal intercommunal Pays de Sommières Magazine, 3 à 4 fois par an à 13 000 exemplaires ;
- Suivi des dossiers signalétiques ;
- Reportages photos et gestion de la photothèque ;
- Suivi de l'édition de l'agenda de poche.

La communication permet de rester en lien avec les habitants, et faire rayonner la CCPS sur le territoire et en dehors

COMPOSITION DU SERVICE

1 DIRECTEUR DE CABINET ET DE LA COMMUNICATION (CAT.A) / 1 ETP

1 AGENT TECHNIQUE en charge du protocole et des ÉVÉNEMENTS (CAT.B) / 0,3 ETP

1 AGENT ADMINISTRATIF en charge de la communication interne et de la revue de presse (CAT.B) / 0,3 ETP

CHIFFRES CLÉS 2025

39 000 EXEMPLAIRES DU PAYS DE SOMMIÈRES MAGAZINE

5 600 ABONNÉS **FACEBOOK**

207 ABONNÉS À L'APPLICATION **PAYS DE SOMMIÈRES**

750 ABONNÉS AU COMPTE **LINKEDIN**



PROJETS 2026

- Mise en place d'une stratégie globale de communication.
- Conception de fiches process communication.
- Refonte du site internet.
- Digitalisation des supports de communication papiers.
- Projet de livret d'accueil à usage des agents CCPS.

Finances / commande publique

PRÉSENTATION ET MISSIONS

- Élaboration du budget principal et des 3 budgets annexes ;
- Contrôle de la bonne exécution budgétaire ;
- Gestion de la dette et de la trésorerie ;
- Pilotage de la fiscalité ;
- Réalisation d'études notamment sur les perspectives financières de la collectivité ;
- Exécution budgétaire et comptable des dépenses et des recettes (engagement, mandatement et émission des titres de recettes...);
- Planification, élaboration et suivi des marchés publics ;
- Conseil et accompagnement des services et des élus.
- Suivi budgétaire et comptable ;
- Suivi des financements ;
- Suivi de l'exécution des marchés.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- Vote du compte administratif 2024 et du budget primitif 2025 ;
- Poursuite de l'ajustement des taux de la fiscalité directe locale ;
- Passation du marché entretien des locaux avec une entreprise d'insertion.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2025

- École de musique (travaux et instruments) : 255 225 €
- Divers constructions et aménagements écoles, crèches, accueil de loisirs : 1 763 401 €
- Aménagements voirie ZAE Arnède et Corata : 570 104 €
- Aménagement des déchetteries, achats de colonnes et de bennes pour la collecte des déchets : 981 948 €.

COMPOSITION DU SERVICE

1 **RESPONSABLE FINANCES/ MARCHÉS PUBLICS** CAT A / 1 ETP

1 **GESTIONNAIRE DES MARCHÉS PUBLICS** CAT B / 1 ETP

2 **AGENTS COMPTABLES** CAT C / 2 ETP

CHIFFRES CLÉS 2025

1 **BUDGET PRINCIPAL ET 3 BUDGETS ANNEXES**

28 694 299 € **MONTANT** BUDGETS CONSOLIDÉS

6 420 **NOMBRE** DE MANDATS / TITRES

15 **NOMBRE** DE MARCHÉS NOTIFIÉS

21,23 **JOURS** DÉLAI GLOBAL DE PAIEMENT

COMPTE FINANCIER UNIQUE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total : 21 209 531 €

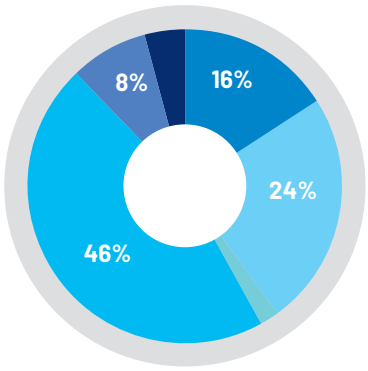

- Subventions et participations **16%**
- Charges générales **24%**
- Charges financières et exceptionnelle **2%**
- Charges de personnels **46%**
- Atténuation de produits **8%**
- Opérations d'ordre **4%**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total : 21 987 012 €

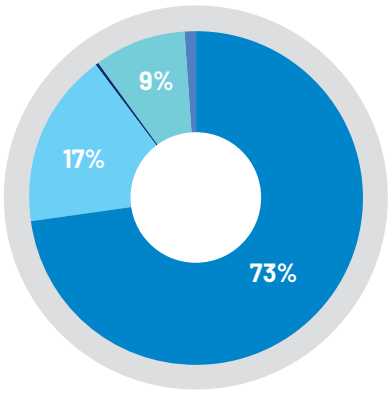

- Impôts et taxes **73%**
- Subventions et participations **17%**
- Autres produits et atténuation **1%**
- Produits des services et du domaine **9%**
- Opération d'ordre **0,2%**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total : 5 467 839 €

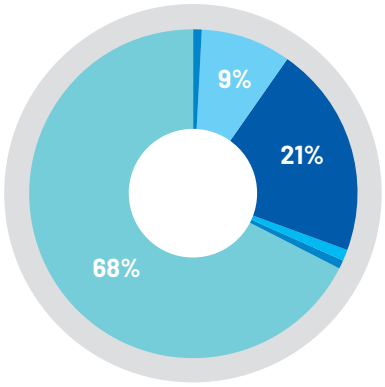

- Opération d'ordre **1%**
- Déficits N-1 **9%**
- Dettes en cours **21%**
- Subventions déquipement versées **1%**
- Frais d'étude et logiciels **1%**
- Équipement et travaux **68%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total : 5 460 043 €

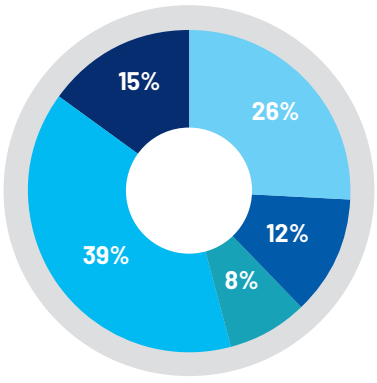

- Excédents N-1 **26%**
- FCTVA et autre **12%**
- Subentions **8%**
- Emprunts **39%**
- Opérations d'ordre **15%**

PROJETS 2026

- Renforcement de la maîtrise des risques (élaboration de guides des procédures administratives, comptables et achats) ;
- Site pilote pour le développement du nouveau logiciel financier ;
- Renouvellement des marchés collecte des déchets ménagers et assurance.

Ressources humaines / Prévention



Les ressources humaines jouent un rôle important au sein de la CCPS

La Direction des Ressources Humaines joue un rôle stratégique au service de la collectivité en veillant à l'adéquation, à l'optimisation et au développement des ressources humaines, afin de contribuer pleinement à l'atteinte des objectifs définis par les élus.

Fonction support et partenaire des services, elle accompagne l'ensemble des agents tout au long de leur parcours professionnel. À ce titre, elle assure une gestion globale et cohérente des ressources humaines, couvrant notamment le recrutement, la gestion des carrières, la rémunération, la formation, ainsi que la prévention des risques professionnels.

La Direction des Ressources Humaines agit en transversalité avec l'ensemble des services de la Communauté, favorisant une approche collaborative et adaptée aux besoins des services opérationnels. Elle garantit également la sécurisation des pratiques par une veille statutaire et réglementaire constante.

Par ailleurs, elle contribue activement à la qualité du dialogue social en animant et en accompagnant les instances représentatives du personnel, telles que le Comité Social Territorial (CST), la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT), ainsi que différents groupes de travail.

LES MISSIONS DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES

- Pilotage et stratégie RH ;
- Gestion des emplois et des recrutements ;
- Gestion administrative du personnel ;
- Gestion de la paie et des rémunérations ;
- Formation et développement des compétences ;
- Gestion du temps de travail ;
- Santé, sécurité et qualité de vie au travail ;
- Dialogue social et relations avec les représentants du personnel ;
- Action sociale et protection sociale ;
- Accompagnement des services et des managers ;
- Gestion des départs et fin de carrière ;
- Modernisation et sécurisation des processus RH ;
- Pilotage budgétaire et suivi de l'activité RH

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- **RIFSEEP /** Déploiement du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) permettant de reconnaître l'engagement professionnel et la manière de servir des agents dans le cadre du RIFSEEP. **175 agents concernés en 2025**.
- Mise en œuvre du dispositif CAF « Bonus attractivité Petite Enfance » afin de renforcer l'attractivité des métiers et de favoriser le recrutement et la fidélisation des professionnels
- **Télétravail /** Bilan et pérennisation du télétravail 1 jour par semaine, afin de concilier qualité de vie au travail, continuité du service public et efficacité des équipes. **14 agents télétravailleurs en 2025**.
- **Prévention et santé au travail /** Acquisition de matériels ergonomiques visant à prévenir les troubles musculosquelettiques et améliorer les conditions de travail. **32 ATSEM équipées de tabourets ergonomiques en 2025**.
- Diffusion d'un livret de prévention rappelant les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité au travail. **300 livrets distribués à l'ensemble des agents**.
- Mise en place d'un accueil sécurité pour les nouveaux agents afin de les sensibiliser aux risques professionnels dès leur prise de poste. **7 accueils sécurité réalisés**.
- **Accompagnement des parcours /** Organisation de permanences avec le Centre de Gestion pour accompagner les agents dans la préparation de leur départ à la retraite. **26 entretiens d'estimation retraite réalisés**.
- **Protection Sociale Complémentaire /** Mise en œuvre du contrat collectif PSC – Mutuelle, avec accompagnement des agents dans leur adhésion au nouveau dispositif et mise en conformité avec les obligations réglementaires.

Une politique RH en faveur d'agents formés, compétents et motivés pour un service public de qualité

PROJETS 2026

Transformation numérique et modernisation : Conduite du projet de déploiement d'un système de Gestion du Temps Automatisée du travail, avec dématérialisation, fiabilisation du suivi des horaires et simplification des procédures : définition des besoins, cahier des charges, paramétrage et préparation au changement, en vue d'une mise en service en 2027.

Actualisation des procédures RH et poursuite de la dématérialisation des démarches administratives.

Pilotage RH : Développement d'indicateurs RH pour un suivi renforcé de la masse salariale, des effectifs, de la formation et de l'absentéisme.

Santé et prévention : Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) : Actualisation de l'évaluation des risques professionnels et élaboration du programme annuel de prévention en lien avec les services.

Accompagnement des parcours : Renouvellement des permanences organisées avec le Centre de Gestion afin d'informer les agents sur leurs droits et leur future pension.

Au 31 décembre 2025, la CCPS compte 305 agents, dont :

213
FONCTIONNAIRES
soit **70 %** de l'effectif

92
CONTRACTUELS
permanents et non permanents
soit **30 %** de l'effectif

NB. Au 31/12/2025, la Collectivité comptait 317 agents, dont 207 fonctionnaires.

PROJETS 2027

Dématérialisation des demandes de formation : mise en place d'une plateforme d'inscription en ligne (IEL) permettant aux agents et aux encadrants de suivre l'ensemble du processus de formation.

Déploiement d'un système de Gestion Automatisée du Temps de travail

CHIFFRES CLÉS 2025

ORGANISATION ET ANIMATION

10

INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL
(Comités Sociaux Territoriaux, F3SCT, Groupes de travail)

LA MASSE SALARIALE
REPRÉSENTE :
9 768 545 €

RÉALISATION DE
1 181 ACTES ADMINISTRATIFS
(contrats et arrêtés)

ÉLABORATION DE
4 194
PAIES

RÉPONSES À
543
CANDIDATURES SPONTANÉES

CHIFFRES CLÉS 2025

109
AVANCEMENTS
d'échelons

14
AVANCEMENTS
de grades

5
PROMOTIONS
internes

PROCESSUS DE RE RECRUTEMENT
15
sur emplois permanents

COMPOSITION DU SERVICE

1
DIRECTRICE
(CAT A / 1 ETP)

2
ADJOINTES RH CARRIÈRE PAIE (CAT C / 2 ETP)

4
GESTIONNAIRES RH
(CAT.C) / 3,80 ETP

1
ASSISTANTE DE PRÉVENTION
(CAT.C) / 1 ETP

Emploi / Insertion

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Interlocuteur de proximité, le service Relais Emploi œuvre à l'amélioration de l'accueil des personnes en recherche d'emploi sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Le service Relais Emploi participe activement au développement économique du territoire en aidant les entreprises locales dans la recherche de salariés et les demandeurs d'emploi dans la prise de postes au sein des entreprises du territoire du Pays de Sommières.

- Accompagnement des demandeurs d'emploi, salariés et étudiants ;
- Mise en relation avec les employeurs ;
- Orientation professionnelle ;
- Accès à la formation ;
- Accompagnement dans les démarches administratives ;
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Le service Relais Emploi assure la gestion des appels d'offres des chantiers d'insertion « valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine ». Il a pour objectif de soutenir les demandeurs d'emploi dans leur parcours professionnel en leur apportant un accompagnement personnalisé et en les aidant à surmonter les obstacles liés à la recherche d'emploi.

LES PARTENAIRES DU SERVICE RELAIS EMPLOI :

France Travail, Mission Locale Jeune, Calade Pro, Airelle, Comider, PLIES Est-Héraultais.

PROJETS 2026

› Renforcer le partenariat avec France Travail.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

› MARDI 24 MARS 2025 /
« JOB DATING « HÔTELLERIE / RESTAURATION » à Aujargues

Objectif : Rencontre direct demandeurs / employeurs pour la saison estivale 2025.

Bilan : 8 entreprises présentes/ 8 offres d'emploi.

› JEUDI 5 JUIN /
LE FORUM DE L'EMPLOI à Sommières.

Objectif : Rencontre directe demandeurs / employeurs, possibilité d'élargir le réseau professionnel, de se faire connaître auprès des employeurs et de découvrir des opportunités.

Bilan : 32 entreprises présentes /180 visiteurs.

› SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025 /
LA PÊCHE AUX CV à Sommières.

Objectif : Rencontre des demandeurs d'emploi et informations sur les services proposés par le Relais-Emploi pour prise de RV ultérieurs.

Bilan : 56 visiteurs.

› JEUDI 10 OCTOBRE /
LE FORUM DE L'EMPLOI à Calvisson.

Objectif : Rencontre directe demandeurs / employeurs, possibilité d'élargir le réseau professionnel, de se faire connaître auprès des employeurs et de découvrir des opportunités.

Bilan : 20 entreprises présentes /406 visiteurs.

› LE CHANTIER D'INSERTION CALADE

Objectif : Contribuer à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine local.

Bilan : 17 dossiers déposés par les communes / 12 chantiers retenus / 55 personnes en situation d'insertion ont bénéficié du chantier.

Accueillir, conseiller et accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches

LA DEMANDE D'EMPLOI

Parmi les 2 250 demandeurs d'emploi :

- 14 % sont des jeunes de moins de 25 ans ;
- 19 % sont des séniors ;
- 53 % sont des femmes.

PLACEMENTS (297)

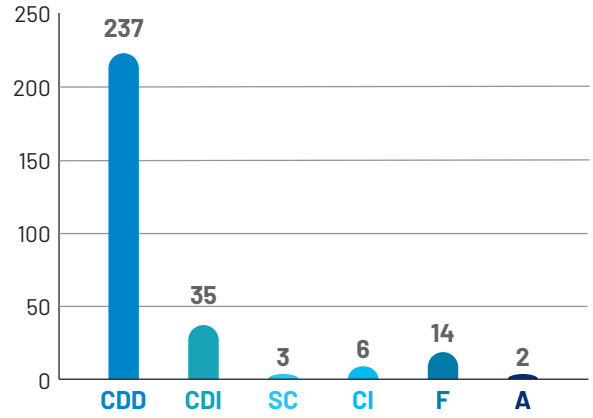

SC. Service civique
CI. Chantier d'insertion
F. Formation
A. Apprentissage

COMPOSITION DU SERVICE

1 **RESPONSABLE** DE SERVICE (CAT.C) / 1 ETP

1 **CONSEILLÈRE** EMPLOI (CAT.C) / 1 ETP

CHIFFRES CLÉS 2025

3 597 **PRISES DE CONTACT** AVEC LE RELAIS EMPLOI

821 **PERSONNES** DIFFÉRENTES

297 **PLACEMENTS** RÉALISÉS

1 875 **MISES EN RELATION** DEMANDEURS /EMPLOYEURS

1 037 **ACCOMPAGNEMENTS** RÉALISÉS

Développement Économique

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La Communauté de communes est compétente pour les actions de développement économique ainsi que la création et la gestion des zones d'activités sur son territoire.

Les missions du service : Aider les entreprises à s'implanter et à se développer sur le territoire en partenariat avec les partenaires économiques : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, GAL Vidourle Camargue, Initiative Gard, la Région Occitanie.

COMPOSITION DU SERVICE

1

RESPONSABLE DE SERVICE (CAT.A) / 0,3 ETP

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- Création et commercialisation de quatre lots à vocation économique sur la zone de Corata à Sommières : Promesses de vente signées avec Réparation d'électroménager et de location d'engins de BTP, garage automobile, ferronnier, plomberie et électricité générale.
- La Communauté de communes a poursuivi sa politique d'aide aux entreprises :
- L'adhésion à Initiative Gard a permis l'attribution de prêts d'honneur à quatre entreprises pour la création ou la reprise d'entreprise : Illico Travaux, Kyky Sushi et l'Epicurienne à Calvisson, Smile E-Bike et l'En-Voutant à Sommières.
- Par ailleurs, dans le cadre du co-financement Leader, une subvention a été attribuée au Comptoir Junassol pour l'aménagement d'un espace coopératif.
- Poursuite du partenariat avec la Chambre des Métiers pour la mise en place de deux permanences mensuelles dans les locaux du service Relais Emploi à Sommières : accueil et information des porteurs de projets et aux entreprises artisanales.
- Participation au prix des TPE en partenariat avec la CCI du Gard.

Accompagner les entreprises dans leur implantation sur le territoire du Pays de Sommières

CHIFFRES CLÉS 2025

L'adhésion à **Initiative Gard** a permis de soutenir

4 ENTREPRISES via **56 000 €**
DE PRÊTS À TAUX ZÉRO

et mobiliser **234 240 €**

DE PRÊTS BANCAIRES (effet levier)
ce qui correspond à **2 CRÉATIONS, 1 REPRISE ET 1 CROISSANCE**

8 EMPLOIS créés ou maintenus

RÉPARTITION DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

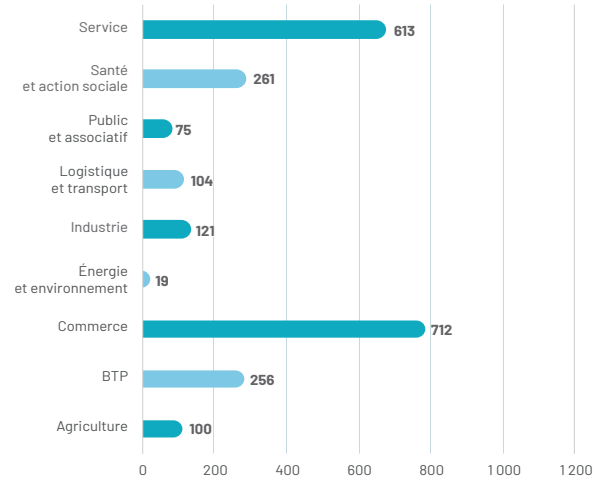



Permanences CMA sur le Pays de Sommières

PROJETS 2026

- Développement de l'économie circulaire sur le Pays de Sommières : production de biens et de services de manière durable.
- Atlas des zones d'activités sur le Pays de Sommières et recherche de foncier pour de la création de zones.

Patrimoine / Tourisme

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de communes valorise le patrimoine sur son territoire pour créer une offre touristique durable. Par ailleurs, elle a délégué à son Office de Tourisme, l'accueil et la gestion de l'information, la promotion de la destination et la coordination des acteurs touristiques.

Les missions du service :

- Valoriser et renforcer la variété des patrimoines matériels et immatériels ;
- Créer une offre touristique et la rendre plus visible à travers des produits et thématiques ciblés.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

Gestion des sentiers de randonnées : la Communauté de communes a confié l'entretien des poteaux de signalétique au chantier d'insertion de Calade et le balisage à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Tourisme Durable : première édition de la distinction locale – deux commissions d'attribution et valorisation de 27 entreprises engagées dans le développement durable.

Valorisation du patrimoine en pierre sèche :

- Poursuite de la mission d'inventaire des éléments en pierre sèche par les associations patrimoniales du territoire selon une méthodologie commune ;
- Organisation de trois stages pierre sèche à Aujargues, Congénies et Souvignargues.

Valorisation du patrimoine des communes par la mise en œuvre de dispositifs nationaux :

- Opération « C'est Mon Patrimoine » au Château de Villevieille ;
- Partenariat avec l'association Eurekart dans le cadre de l'opération « Chemin de Traverse » : soutien de la résidence de danse de la Cie Concordances.



Première attribution distinction locale en avril

Des actions ludiques à la découverte du patrimoine du Pays de Sommières

MISSION TOURISME

1 RESPONSABLE DE SERVICE (CAT.A) / 0,3 ETP

1 OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

CHIFFRES CLÉS 2025

« C'EST MON PATRIMOINE » – Viens rêver ton château

129 **ENFANTS** ont bénéficié de l'opération du du 28 juillet au 8 août au château de Villevieille

NOMBRE DE NUITÉES
Source : logiciel taxe de séjour 2025

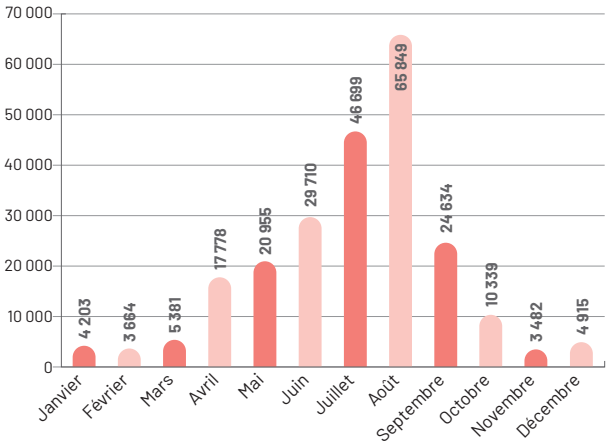

PROJETS 2026

Poursuite du programme pierre sèche avec des projets de valorisation auprès du grand public : édition d'un livre-jeux, balades guidées, coopération régionale pierre sèche...

Petite enfance



Participer à l'éveil des enfants et à l'accompagnement des parents

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Dès sa création en 1995, la Communauté de communes du Pays de Sommières a souhaité faire de l'aménagement des différents temps de vie de l'enfant un enjeu majeur de sa politique sociale et éducative, afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des jeunes enfants et des familles du territoire.

Aujourd'hui, ce sont :

- 3 crèches intercommunales ;
- 1 crèche associative ;
- Un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) ;
- Un RPE (Relais Petite Enfance) ;
- Un service de coordination ;

qui mettent en œuvre les axes politiques communautaires, permettant d'offrir à l'enfant et à sa famille un accueil de qualité qui réponde à des besoins de : mixité sociale, égalité des chances, accueil de la diversité et de la différence, lieu ressource pour les familles.

RÉALISATIONS ET ACTIONS 2025

- Participation aux réunions de Bilan CTG 2022-2026 ;
- Participation au Forum petite enfance ;
- Participation au projet « Calade en vadrouille » porté par le centre social Calade ;
- Développement du partenariat avec le service culture de la CCPS (spectacles, danse contemporaine, musique, livres et lecture) ;
- Partenariat avec le RLH30, mise à disposition de malles thématiques, pour les enfants des crèches ;
- Passerelles avec les écoles et les centres de loisirs ;
- Poursuite des formations des professionnels.

LIEU ACCUEIL ENFANT PARENT : Poursuite de la campagne de communication et de partenariat avec les acteurs du territoire.

RELAIS PETITE ENFANCE LA COURTE ÉCHELLE : Formations proposées aux assistantes maternelles (Droit du travail et Sauveteur Secouriste du Travail), 102 séances d'ateliers d'éveil pour assistantes maternelles et enfants. Accompagnement individuel et collectif des familles et professionnels.

HGI TITOU L'ESCARGOT : Travail sur l'itinérance ludique, la place du livre dans la structure, ateliers musicaux, fête de fin d'année, fête d'été, Partenariat pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, entre autres.

CRÈCHE GRIBOUILLE À CALVISSON : Projets mis en place tout au long de l'année : carnaval, chasse aux œufs, sortie des grands, semaine du gout. Journée internationale des droits de l'enfant, fête de fin d'année. Journée portes ouvertes, entre autres.

CRÈCHE L'ENFANTINE À SOMMIÈRES : Poursuite du projet « l'eau » et démarrage du projet « les aventures des petits gourmets ». Projet cabane à livres, potager, cuisine, démarche anti-gaspillage, Snoezelen. Événements mensuels à thème : Galette, neige, carnaval, chasse aux œufs, petit déj parents, journée rose, Halloween, journée bleue, automne, Kermesse

CRÈCHE LES BÉBISOUS À VILLEVIEILLE : Mise en place d'un nouvel outil de communication avec les familles. Activités diverses autour de projets cuisine, potager, ateliers Yoga, Carnaval, Kermesse, entre autres.

SERVICE DE COORDINATION : copilotage de la CTG, suivi des structures petite enfance, commission d'Attribution des Places PE...

Départs à la retraite de la Responsable du service petite enfance – enfance jeunesse et de la coordinatrice adjointe.

Petite enfance

COMPOSITION DU SERVICE

3

SERVICE DE COORDINATION
1 Responsable de service 1 ETP

2 ETP en charge de la coordination (A+C)

2 CRÈCHES INTERCOMMUNALES

1 crèche associative
1 halte-garderie Itinérante :

45 ETP
2 Directrices - infirmières puericultrices
1 Directrice EJE (HGI)
5 Éducatrices de Jeunes Enfants
8 Auxiliaires de puériculture
4 Agents d'entretien
2 Cuisiniers
3 Secrétaires
19 Assistantes Petite Enfance
1 Apprentie petite enfance

DANS LE CADRE DE LA CTG
les agents du service de Convention Territoriale Globale ont également des missions de chargés de coopération thématique.
1 Responsable du service – Puéricultrice cadre de santé
1 Coordinatrice – Puéricultrice
1 Assistant de coordination

RPE (Relais Petite Enfance)

1,50 ETP d'animation
1 Responsable–éducatrice de jeunes enfants
0.5 Animatrice –éducatrice de jeunes enfants
1 Adjoint administratif
2 Agents d'entretien

LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent)

6 accueillantes
1 Psychologue contractuelle
2 Éducatrices de jeunes enfants CCPS
1 Infirmière puéricultrice CCPS
1 CESF centre social calade
1 Assistante sociale conseil départemental

CHIFFRES CLÉS 2025

TAUX DE COUVERTURE

63 %
24,3 % accueil collectif
38,7 % accueil individuel

207 ENFANTS
accueillis en crèche collective, pour **106** places

COMMISSIONS D'ATTRIBUTION

87 dossiers étudiés
76 places proposées
58 attribuées

101 enfants et **87** familles différentes ont fréquenté les **69** séances du LAEP

115 ASSISTANTES MATERNELLES /
soit **424** places enfants en accueil individuel

26 ASSISTANTES MATERNELLES
et **86** enfants ont participé aux ateliers d'éveil proposés par le RPE, **60** assistantes maternelles ont bénéficié de renseignements individuels (inscriptions, contrat, métier, droit du travail et à la formation continue) et **91** familles ont bénéficié, d'une information collective ou individuelle.

ÉVOLUTION DU TARIF HORAIRE EN CRÈCHE

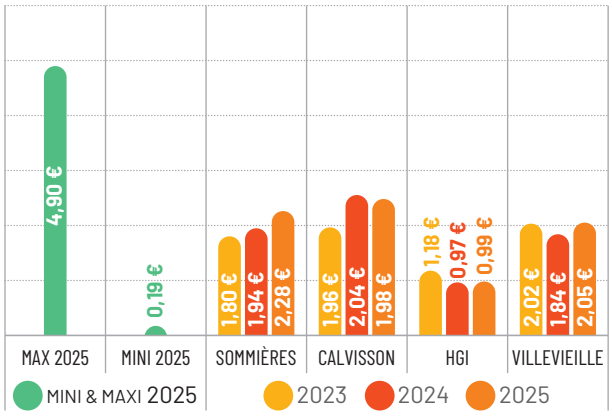

PROJETS 2026

- Arrivée des nouvelles Responsables du service petite enfance – enfance jeunesse au 1er trimestre 2026 ;
- Changement de direction à la Crèche de Sommières suite à un mouvement interne ;
- Travail sur la qualité de vie et le bien-être au travail.
- Poursuite de la formation professionnelle pour le personnel petite enfance ;
- Poursuite des projets artistiques en lien avec le service culture de la CCPS ;
- Organisation du forum Petite enfance : stand de présentation des structures, ateliers enfants/parents ;
- Poursuite des projets en cours et de la réflexion sur la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille ;
- Poursuite des partenariats en place : réseau des bibliothèques, Centre de loisirs, écoles, centre social calade, RLH30, RAPEH, entre autres ;
- Développement de nouveaux partenariats : instituts de formation des métiers de la petite enfance ;
- Participation à Calade en Vadrouille : « Aller vers » à la rencontre des familles dans les villages ;
- Réunions de concertation en vue de la mise en place du Service public de la petite enfance (SPPE) à l'horizon 2027.

Enfance et jeunesse

PRÉSENTATION ET MISSIONS

L'intervention de l'association départementale des FRANCAS du Gard, de Radio Sommières, et de l'association Familles Rurales de Calvisson sur le territoire auprès des élus de la Communauté de communes et de la population, relève d'un projet concerté et partagé se réalisant dans le cadre d'un réel partenariat depuis de nombreuses années. Afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des enfants, des jeunes, et des familles, ces associations œuvrant dans le champ de l'éducation populaire sont liées à la Communauté de communes par des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) dont les axes généraux sont les suivants :

- Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes ;
- Prendre en compte et impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs et de loisirs ;
- Favoriser les comportements citoyens ;
- Développer l'information et la communication ;
- Décentraliser l'action d'animation et mettre en place une organisation territoriale.

Les services proposés :

Centres de loisirs (Sommières / Montpezat / Villevieille / Calvisson), séjours, Espaces jeunes, ludothèque, Radio Sommières.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

Participation aux actions et aux groupes de travail en lien avec la Convention Territoriale Globale : parentalité, enfance et jeunesse, culture.

Réhabilitation et extension du centre de loisirs / locaux ancienne gare de Calvisson « Gare aux loisirs », ouverture été 2025.

Principaux partenariats développés avec :

- Le RLH 30 (relais loisirs handicap 30) ;
- Le service culture de CCPS, les médiathèques ;
- Le centre social Calade ;
- Les crèches, les écoles, les collèges, le lycée ;

Participation au Forum Petite enfance

Festival 1-2-3 Soleil : partenariat avec la CCPS, les FRANCAS et Radio Sommières

Passerelles avec les crèches du territoire.

Renouvellement du dispositif « C'est mon patrimoine » (service culture/Drac/Francas)

Axes pédagogiques développés dans les centres de loisirs : les activités scientifiques et techniques, les pratiques culturelles et artistiques, sportives, les médias, le jeu, le patrimoine, le droit des enfants, la lutte contre la discrimination, le développement durable

Couverture des évènements locaux et intercommunaux par les jeunes de Radio Sommières.

Participation à la 2e édition de « Monumé » une journée pour vivre le numérique en famille.

Organisations d'événements autour du jeu et de la lecture.

Accompagnement de projets portés par les jeunes.

Sur le territoire : 4 centres de loisirs, 3 espaces jeunes, 1 ludothèque, 1 radio associative

PROJETS SPÉCIFIQUES FRANCAS

Axes pédagogiques des centres de loisirs de Sommières, Villevieille et Montpezat : L'art et la culture, le patrimoine local, la solidarité, les médias et le numérique, l'alimentation, l'Europe et l'environnement, l'inclusion et le sport, activités scientifiques et techniques, préservation de la nature.

Mon premier séjour : mini séjour pour les enfants de 4 à 6 ans.

Quelques projets 2025 :

- Journée Universelle des Droits de l'enfant (JUDDE) ;
- Cyber-R@llye ;
- Projet solidaire : les boites solidaires ;
- Uniday.

Séjours ados : FranGard Express 3e édition, sport-montagne

PROJETS SPÉCIFIQUES AFR

Axes pédagogiques du centre de loisirs de Calvisson : Tenir compte de la société actuelle, Se sentir comme à la maison, Favoriser la confiance en soi grâce à la coopération.

Quelques projets 2025 :

- L'histoire des vacances avec « Edgard et Oscar» ;
- Journées à thèmes ;
- Stages scientifiques ;
- Séjours et stages divers ;
- Partenariat médiathèque de Calvisson ;
- Journée ADMR : temps d'échange et de partage avec les séniors ;
- Les Noélies de Calvisson ;
- La Grande Lessive ;
- Nettoyons la nature ;
- Sorties piscine ;

Séjour Ados : Cévennes

LES ESPACES JEUNES

À Sommières, Congénies (Sphère Ados), à Calvisson (Espace projet).

- Activités diverses : courses d'orientation, Train des Cévennes, parcours street art Nîmes, aqualand, bowling, vélo, accrobranche, Escape Games, piscine, skate parc, sorties...
- Accompagnements de projets des jeunes ;
- Projets spécifiques : dispositif « Sac Ados » ; « Séquence Bigo » réalisation de courts métrage (projet culture CCPS), partenariat avec « Calade en vadrouille ».

LA LUDOTHÈQUE

À Combas, Congénies et Sommières.

- Soirées jeux, animations thématiques diverses, interventions jeux dans les écoles du territoire ;
- Partenariat avec les acteurs locaux, médiathèques, Calade, associations locales.

RADIO SOMMIÈRES

Rôle de communication et de travail sur la confiance en soi et l'expression orale, auprès des enfants et des jeunes :

- Accueil de jeunes en Service Civique, club radio aux collèges et au lycée de Sommières, interventions radio pour les enfants d'écoles primaires, émissions d'acteurs du territoire, des plateaux radio en public, couverture d'événements locaux, réalisation de mémoires auprès des ainés du territoire, projets européens et internationaux ;
- Plus de 150 partenaires (institutions, associations, festivals, écoles, salles de concerts...) ;
- Accompagnement des projets de jeunes ;
- Festival 123 Soleil : Partenariat entre la CCPS, les Francas du Gard et Radio Sommières.

Enfance et jeunesse

CHIFFRES CLÉS 2025

796
ENFANTS ET JEUNES
accueillis de juillet à août dans les **Centres de loisirs et les Espaces Jeunesse**

14 SÉJOURS
proposés à 149 enfants

LUDOTHÈQUE
122
familles inscrites

RADIO SOMMIÈRES
127
enfants et jeunes

CENTRES DE LOISIRS LES MERCREDIS
212
enfants par jour (en moyenne)

35 JEUNES
en moyenne en accueil hebdomadaire dans les **ESPACES JEUNESSE** (Calvisson, Sommières et Congénies)

FESTIVAL 123 SOLEIL
24e édition
1146
ENTRÉES
pour 9 représentations sur une semaine

RADIO SOMMIÈRES
66 émissions en direct, 11 stages et séjours

ÉVOLUTION DES CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS

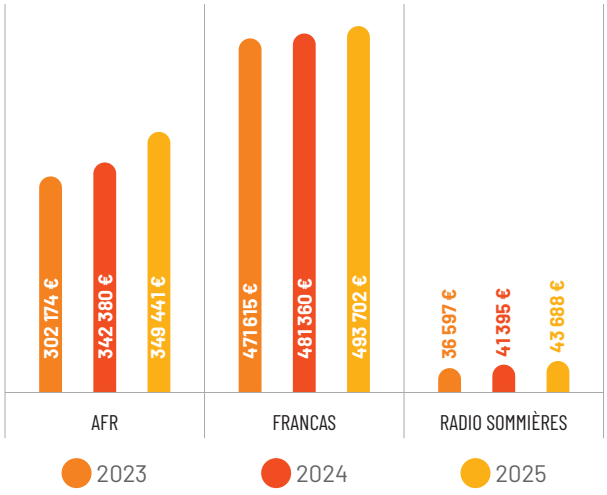



PROJETS 2026

- Participation aux projets et aux groupes de travail dans le cadre de la CTG : formations des acteurs éducatifs/RLH30, sacs à dos inclusifs, forum Petite Enfance, Monumé…
- Poursuivre le développement des partenariats avec les acteurs locaux et des actions portées en lien avec le service culture de la CCPS : Partir en livre, C'est mon patrimoine, fête du court métrage…
- Participation à la fête du jeu ;
- Pour les centres de loisirs : activités thématiques diverses, propositions de séjours, de mini séjours et d'ateliers thématiques pendant les vacances ;
- Pour les ados : accompagnement de projets portés par les jeunes, partenariat avec la CCPS/ ateliers numériques. Séjours : mer, montagne -neige-ski…
- 25 ans de Radio Sommières ;
- 40 ans de l'association Familles rurales de Calvisson.

Affaires scolaires et périscolaires



La priorité est de continuer à améliorer la qualité d'accueil des enfants

PRÉSENTATION ET MISSIONS

- La gestion des bâtiments scolaires (construction, aménagements, entretien et fonctionnement);
- La gestion du personnel : agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), agents d'entretien, personnel encadrant des accueils périscolaires, accompagnatrices transports scolaires, personnel administratif du service scolaire ;
- La gestion des services périscolaires : restauration scolaire, transports et activités périscolaires du matin et du soir, études surveillées ;
- L'ensemble des services aux écoles (mobilier, informatique, fournitures scolaires, crédits pédagogiques, dossiers d'inscriptions, dérogations scolaires...);
- La participation aux conseils d'écoles.

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

Cette compétence facultative résulte d'un choix et d'une volonté politique.

- Une offre de service uniforme et de qualité sur l'ensemble du territoire (ex : Chaque école ou regroupement dispose d'un service d'accueil matin et soir et de restauration);
- Une identification plus forte pour ce qui est des partenaires institutionnels et notamment de l'inspection académique ;
- Une mutualisation des moyens et une harmonisation des économies de fonctionnement ;
- Une uniformisation des dotations par enfant attribuées aux écoles ;
- Un interlocuteur privilégié pour les enseignants, les familles et les délégués des parents d'élèves : le service scolaire et périscolaire.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

LE PORTAIL FAMILLE

Le logiciel « PORTAIL FAMILLE » pour la réservation en ligne permet aux familles de gérer facilement les inscriptions et annulations aux accueils des ALP du matin et du soir ainsi que pour la restauration scolaire. Au-delà de la simplicité de son utilisation, cette solution numérique a permis de réaliser un geste écologique par une économie significative de papier.

UN PRESTATAIRE DE RESTAURATION SCOLAIRE DE QUALITÉ

Depuis la rentrée scolaire 2024 /2025 la CCPS a procédé au changement de prestataire de restauration. Cette transition s'inscrit dans une volonté affirmée de proposer des repas équilibrés, de favoriser les circuits courts et d'accroitre la transparence sur la composition des menus. Terres de cuisine notre prestataire, respecte un cahier des charges exigeant, intégrant des valeurs de développement durable, de lutte contre le gaspillage alimentaire et la satisfaction client.

Affaires scolaires et périscolaires

PROJETS 2025

- Mise en place du dispositif Orchestre à l'École sur l'école de la Condamine à Sommières ;
- Poursuite des projets artistiques en lien avec le service culture : danse, musique ;
- Participation à la journée nationale des ATSEM.

PROJETS 2026

- Poursuite de l'étude pour les livraisons des repas par le prestataire Terres de Cuisine en bac gastronome dans un souci de réduction des déchets ;
- Poursuite de la mise en place du tri des biodéchets pour alimenter les composteurs ;
- Reconduction du dispositif Prof Express, soutien scolaire en ligne gratuit, 100% financé par la CCPS ;
- Étude pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire sur l'École Intercommunale à Aspères ;
- Réflexion avec l'Éducation Nationale sur la mise en place du dispositif Territoire Éducatif Rural (TER) ;
- Poursuite du dispositif Orchestre à l'École sur l'école primaire de la Condamine à Sommières ;
- Engagement sur la climatisation des restaurants scolaires.

COMPOSITION DU SERVICE

1 **RESPONSABLE DE SERVICE** (CAT.A) / 1 ETP

3 **COORDINATRICES ADMINISTRATIVES ET PÉDAGOGIQUES** (CAT.C) / 3 ETP

15 **RÉFÉRENTES** sur les écoles (CAT.C) 14,3 ETP

3 **AGENTS ADMINISTRATIFS** (CAT.C) / 3 ETP

104 **AGENTS** ALP, restauration scolaire, entretien (CAT.C) 47,48 ETP

36 **ATSEM** (CAT.C) 33,72 ETP

CHIFFRES CLÉS 2025

1 361 **ENFANTS / JOUR** en moyenne sur les restaurants scolaires

187 755 **REPAS** SERVIS

314 **ENFANTS** accueillis sur les ALP le matin

2 014 **ÉLÈVES SCOLARISÉS** / PETITE SECTION AU CM2

451 **ENFANTS** accueillis sur les ALP le soir

17 **ACCUEILS PÉRISCOLAIRES**

91 **CLASSES** DONT 31 MATERNELLES 4 CLASSES MIXTES 56 ÉLÉMENTAIRES

18 **ÉCOLES**

5 **LIGNES DE TRANSPORT** SCOLAIRE

CULTURE

Réseau des bibliothèques et médiathèques / Programmation culturelle

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La participation constructive et le progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information. C'est pourquoi, les élus communautaires ont engagé une politique culturelle en faveur de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Les missions du service :

- Sensibiliser les enfants à l'art et à la culture sur tous les temps de vie ;
- Faciliter l'accès et développer les pratiques artistiques et culturelles pour tous ;
- Diversifier et structurer l'offre culturelle etartistique ;
- Proposer de l'éducation aux Médias et à l'Information pour tous et sensibiliser aux enjeux du numérique.

COMPOSITION DU SERVICE

1 **COORDINATRICE** (CAT.A) / 0,4 ETP

1 **BIBLIOTHÉCAIRE** INTERCOMMUNALE (CAT.B) / 1 ETP

1 **CONSEILLÈRE** NUMÉRIQUE CULTURE (CAT.C) / 1 ETP

RÉALISATIONS ET ACTIONS

Mise en œuvre de la Convention Générale d'Education Artistique sur le Pays de Sommières au bénéfice des crèches, des écoles, des centres de loisirs, du réseau des bibliothèques, du centre social Calade et du tout public.

Bilan de la CGEAC (2022-2025) et préparation de la nouvelle convention (2026-2028) avec les partenaires institutionnels : Drac Occitanie, Education Nationale, Département du Gard et Caisse des Allocations Familiales du Gard.

Développement du numérique culturel sur le territoire : organisation de la troisième édition de l'événement MO(ndes) NUM(ériques) E(panouis) à l'espace Lawrence Durrell de Sommières du 12 au 15 novembre. L'objectif était de valoriser la pratique du numérique ludique et éducatif autour de la thématique du son dans les mondes numériques.

Constitution d'un fonds « jeux vidéos » en prêt dans le réseau des bibliothèques du Pays de Sommières.

Exposition « Portraits d'aînés » en partenariat avec les ehpad et centres de loisirs du Pays de Sommières.

Participation aux différents événements nationaux : Nuits de la lecture, Prix des Incorruptibles, Partir en Livre, fête des Courts-Métrages et soutien aux festivals de Jazz à Junas, des Trad'hivernales et du Festivalito et de la deuxième édition du festival du film Clap à Sommières.

Soutien financier aux communes et associations du territoire pour l'organisation de manifestations culturelles.

Animer et renforcer l'offre de lecture publique

NOMBRE D'INTERVENTIONS EAC DANS LES ÉCOLES

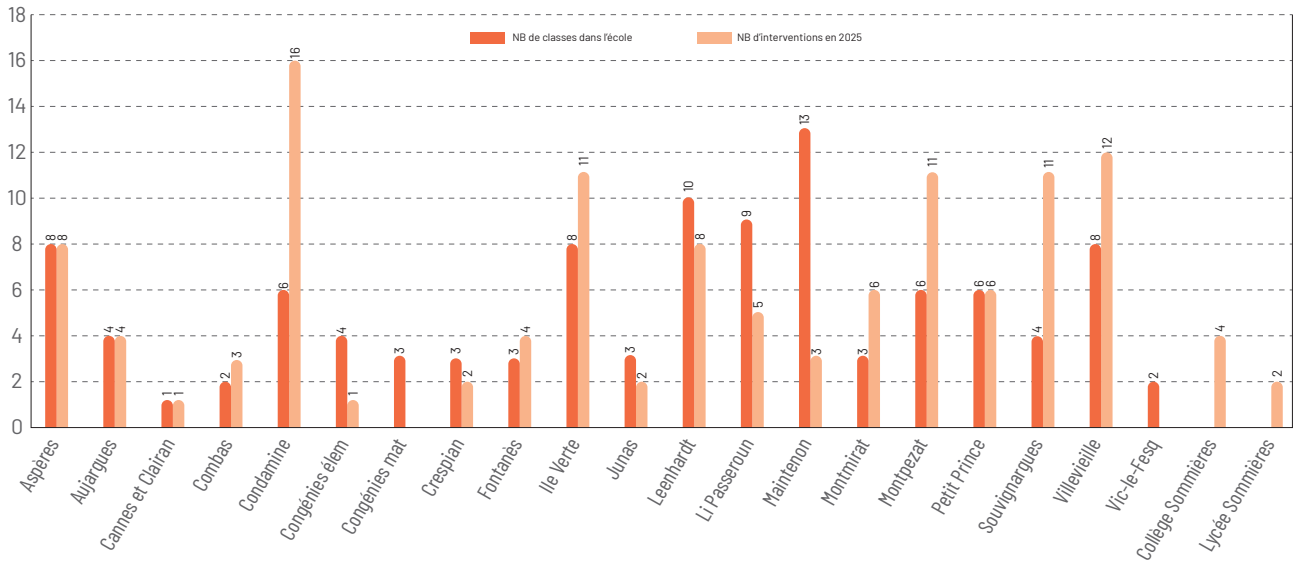

CHIFFRES CLÉS 2025

104 123
PRÊTS DE DOCUMENTS EN 2025

5 136
LECTEURS ACTIFS

Nous avons dépassé pour la 3e fois la barre des
100 000
PRÊTS EN 1 AN
dont la ville de Sommières
64 633 prêts

Environ **150**
INTERVENTIONS ARTISTIQUES GRATUITES
programmées sur tous les lieux de vie du territoire : (crèches, centres de loisirs, écoles, bibliothèques, centre social Calade)
qui ont bénéficiés à environ
4 000 personnes

126 interventions de la conseillère numérique culture et plus de **2 600** personnes touchées

PROJETS 2026

- Mise en accessibilité du portail internet du réseau des bibliothèques ;
- Développement d'un fonds Facile à Lire et de fonds inclusifs (dys, handicaps, seniors...) ;
- Bilan à mi-parcours du Schéma Intercommunal de Développement de la Lecture Publique (2024-2027) ;
- Partenariat avec l'artothèque de Nîmes ;
- Achat de jeux pour NINTENDO SWITCH 2 pour le prêt.

CULTURE

École de musique intercommunale

PRÉSENTATION ET MISSIONS

L'École de Musique Intercommunale (EMI) est un service public communautaire dont les missions principales sont l'enseignement musical et la participation à la vie culturelle des communes de la Communauté de communes du Pays de Sommières

Son action s'inscrit dans le cadre du Projet de territoire de la Communauté de communes et dans les dispositifs partenariaux mis en œuvre, animés et développés par la CCPS : Projet Éducatif de Territoire (PEDT), Convention Globale Territoriale avec la CAF du Gard (CTG), Convention Générale d'Education Artistique et Culturelle (CGEAC).

Intégrée au Schéma Départemental d'Enseignement et de Pratiques Artistiques, l'École de Musique a pour objectif d'harmoniser les enseignements et d'améliorer la qualité et la diversité de l'offre d'enseignement dans le Gard et plus particulièrement sur le territoire du Pays de Sommières.

Elle représente un accès à la culture pour tous les habitants du territoire et hors territoire et propose dans des styles variés de musique instrumentale, vocale et musique d'ensemble, un enseignement de qualité par des professeurs diplômés.

Elle accueille un très large public avec une priorité donnée aux enfants dès l'âge de 4 ans :

Les cours sont dispensés sur deux sites d'enseignement afin de favoriser un service de proximité : Sommières et Calvisson

17 DISCIPLINES

- **Instruments à cordes :** violon, violon alto, violoncelle ;
- **Instruments à vent :** flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, euphonium ;
- **Instruments polyphoniques :** guitare classique, piano, batterie, percussions ;
- **Instruments amplifiés :** guitare électrique, guitare basse, guitare folk ;
- **Voix :** chant lyrique, chant musiques actuelles

19 PRATIQUES COLLECTIVES

Jardin musical – Éveil musical – Parcours découverte instrumentale – Formation musicale – Chant choral – Orchestre vents – Ensemble clarinettes – Ensemble guitares classiques – Orchestre à cordes junior – Orchestre à cordes adulte – Ensemble percussions industrielles et traditionnelles – Atelier rythmique – Ensemble percussions - Atelier piano collectif – Atelier musiques actuelles – Atelier chant musiques actuelles – Formation musicale musiques actuelles – Atelier instrumental et vocal musique latine (salsa) – Musique assistée par ordinateur.

COMPOSITION DU SERVICE

1
DIRECTRICE
(CAT.B) / 1 ETP

1
AJOINTE
ADMINISTRATIVE
(CAT.C) / 1 ETP

18
PROFESSEURS
(CAT.B) / 10,12 ETP

CHIFFRES CLÉS 2025

315 ÉLÈVES sur la rentrée 2025

18 PROFESSEURS diplômés

17 DISCIPLINES proposées

19 PRATIQUES collectives

22 RENDEZ-VOUS :
2 Concerts : concerts de Noël et de Fin d'année

20 AUDITIONS DE CLASSES dont 3 en partenariat avec des Écoles et Conservatoire de musique du Gard et de l'Hérault

LANCEMENT DU DISPOSITIF ORCHESTRE À L'ÉCOLE avec les élèves de CE2 de l'école primaire La Condamine

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR INSTRUMENTS

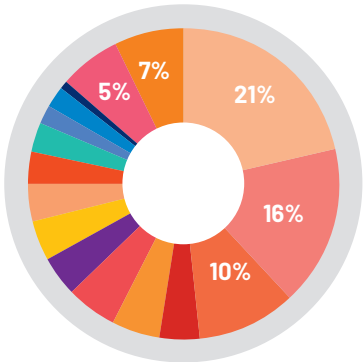

- Piano **21%**
- Guitare classique **16%**
- Batterie **10%**
- Chant moderne **4%**
- Guitare moderne **5%**
- Flûte traversière **5%**
- Saxophone **4%**
- Chant moderne **4%**
- Trompette **4%**
- Clarinette **3%**
- Violoncelle **3%**
- Flûte à bec **2%**
- Chant lyrique **2%**
- Violon alto **1%**
- Éveil **6%**
- Collectif uniquement **7%**

PROJETS 2026

› Stage : « Chœur académique » en partenariat Éducation nationale, la Drac et le Département ;

› Projets pédagogiques interétablissements :

- Rencontre des ensembles de guitare classique : conservatoires et écoles de musique du Gard, projet porté par le Département ;
- Rencontre des classes de trompettes : en partenariat avec les écoles de musique et les conservatoires Gard/Hérault ;
- Rencontre des ensembles à cordes : écoles de musique intercommunales de Petite Camargue et du Pays de Sommières ;
- Audition des classes de piano : sur les eaux du Vidourle, suivie d'un concert de chant et piano ;
- Orchestre à l'École : concertino des élèves de CE2 de l'école primaire La Condamine ;
- Ouverture la nouvelle École de Musique Intercommunale à Calvisson.

Convention Territoriale Globale

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La convention territoriale globale a été signée le 16 juin 2022 entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et la CAF du Gard. Cette nouvelle contractualisation fixe pour la période 2022-2026 les priorités que la Communauté se donne pour agir, avec ses partenaires, sur les champs d'intervention suivants : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Handicap, Animation de la vie sociale, Numérique et Accès aux droits, Mobilité, Culture. En 2023, la MSA du Languedoc a rejoint la CTG avec son dispositif Grandir en Milieu Rural, avec une convention signée pour 3 ans pour accompagner les projets en faveur de la petite enfance, la parentalité, les loisirs/vacances, le numérique, la mobilité.

Le projet éducatif de territoire (PEDT) signé avec le SDJES, l'Éducation Nationale et la CAF du Gard constitue le volet éducatif du projet de territoire des services aux familles. Le PEDT a été renouvelé en 2024 pour 3 ans pour déployer son action éducative territoriale.

La Convention territoriale globale amène une approche pertinente pour faire vivre une démarche de projet de territoire dans le cadre des services aux familles : diagnostic partagé, élaboration collective du plan d'action, choix d'inscrire des thématiques plus larges que l'enfance jeunesse et en cohérence avec les compétences de la Communauté de communes, postes dédiés pour accompagner le projet. Depuis 2023, cela a permis de développer une démarche intégrée au fonctionnement de la collectivité pour favoriser la transversalité à la fois entre les vice-présidents selon leur délégation respective et entre les services et ainsi de créer une articulation pertinente entre les dispositifs portés par la communauté de communes. Cette dynamique a pu se traduire par des actions concrètes mais aussi des réflexions sur des enjeux qui traversent le quotidien des familles et qui dépassent le périmètre communautaire.

RÉALISATIONS ET ACTIONS 2025

Les services de la Communauté de communes en partenariat avec les Francas du Gard, (centre d'animation du Pays de Sommières et radio Sommières), l'Association Familles Rurales de Calvisson et les centres sociaux Calade ont identifié les actions à développer dès 2023 pour mettre en vie le plan d'action du projet de territoire des services aux familles.

LES ACTIONS MENÉES EN 2025

- 2e édition du Forum petite enfance pendant la semaine nationale de la petite enfance ;
- Conférence « jouer ? pourquoi ? » de Jean Epstein à Salinelles ;
- Extension de l'accompagnement artistique de la motricité libre dans les crèches et à la halte-garderie avec une danseuse et un musicien ;
- Accompagnement artistique autour des musiques et sons du monde dans les crèches ;
- Formation-action sur l'accompagnement des enfants avec des troubles du comportement avec le Relais loisirs handicap 30 et déploiement de sacs à dos inclusifs (réseau des bibliothèques, ALP, Francas, AFR, Calade, EMI, CCPS) ;
- Elaboration et diffusion d'un livret d'information « guide enfance jeunesse de 0 à 17 ans »
- 3e édition de Monumé ;
- Formation Premiers secours en santé mentale des jeunes pour les professionnels du Pays de Sommières ;
- Projet de sensibilisation et accompagnement des troubles « dys » : table ronde avec des professionnels (orthophonistes...) ;
- Mise à jour du guide « se déplacer en Pays de Sommières » ;

Valoriser la richesse du territoire auprès des habitants du Pays de Sommières

- Animation de réseaux d'acteurs (jeunesse, numérique, handicap, petite enfance) ;
- Suivi des projets des structures éducatives en lien avec les thématiques CTG ;
- Evaluation de la convention CTG 2022-2026 : diffusion d'un questionnaire auprès des familles (264 réponses), 10 ateliers de concertation par thématique avec les acteurs du territoire ;
- Participation à l'élaboration du Schéma Départemental des Services aux Familles.

L'année 2025 s'est clôturée par une rencontre annuelle avec les acteurs du territoire le 12 décembre à Saint-Clément rassemblant 30 professionnels pour partager le bilan 2025, échanger sur les projets 2026 mais aussi continuer la réflexion sur la relation et le travail avec les familles avec une conférence d'un sociologue de la famille, Gérard Neyrand.

Les projets menés ont reçu le soutien financier de la CAF du Gard et la MSA du Languedoc.

COMPOSITION DU SERVICE

1 **AGENTE CHARGÉE DE COOPÉRATION CTG**
(CAT. A) / 1 CTG temps plein

Projet mené avec les chefs de service Petite enfance et Jeunesse, Affaires scolaires, Culture, Relais Emploi, École de musique intercommunale et le responsable de pôle Aménagement du territoire.

CHIFFRES CLÉS 2025

1
VICE-PRÉSIDENT élu référent CTG, **5** vice-présidents associés à la CTG

3
ETP mission chargée de coopération, dont un poste dédié à la coordination générale de la démarche

4
RÉUNIONS interservices CCPS pour le pilotage de la CTG (**6** services de la Communauté de communes engagés dans le projet)

19
RÉUNIONS partenariales avec les acteurs du territoire (hors évaluation CTG)

45
ACTEURS dans le réseau territorial CTG, représentant environ **130** professionnels

50 000 €
DE BUDGET hors bonus territoire pour les projets (co-financement CAF, MSA et CCPS)

OBJECTIFS POUR 2026

- Maintenir et consolider les dynamiques de réseau ;
- Continuer l'ouverture aux nouveaux partenariats ;
- Consolider les projets initiés depuis le début de la convention ;
- Préparer le renouvellement de la convention CTG pour 2027-2031.

Convention Territoriale Globale

FOCUS SUR UN PROJET ILLUSTRANT LA DYNAMIQUE CTG SUR LE TERRITOIRE

Élaboration d'un projet de formation-action pour favoriser l'inclusion des enfants à besoin spécifique dans les différentes structures d'accueil des enfants du Pays de Sommières sur les temps péri et extra-scolaires. Projet issu du diagnostic de territoire réalisé en 2022 et répondant à une demande des équipes.

Élaboration du projet en partenariat avec le Relais Loisirs Handicap 30 :

- Recueil des besoins des différentes structures sous forme de questionnaire pour identifier les difficultés et les attentes ;
- Programme de formation répondant aux besoins des équipes : 1 journée équipes de direction en 2024 (16 participants), 2 journées (pour 3 groupes différents) pour les intervenants de terrain en 2025 (38 participants) ;
- Conception et déploiement d'un sac à dos inclusif pour accompagner les professionnels formés : 15 sacs à dos déployés : ALP, ALSH, centre social, école de musique, réseau des bibliothèques, service petite enfance jeunesse ;
- En réponse à des demandes de familles, mise à disposition du sac à dos dans le réseau des bibliothèques en emprunt gratuit ;
- Articulation avec le réseau des bibliothèques dans le cadre de son schéma de lecture publique avec la création de fonds spécifiques adaptés.

Effets du projet :

- Dynamique de partage et de réflexion autour de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant différent ;
- Sollicitations de partenaires pour intégrer la démarche (formation et sac à dos) ;
- Sollicitations de partenaires pour compléter cette démarche de formation avec une présentation des dispositifs liés au handicap pour les partenaires du territoire animée par le Relais Loisirs Handicap 30 et le RAPEH en octobre 2025 ;
- Sollicitation des agents ALP de la CCPS de bénéficier de la formation et d'outils pédagogiques supplémentaires (testés avec le sac à dos inclusif) ;
- Volonté des professionnels formés de continuer la démarche : échanges de pratiques, bilan et suivi pour l'utilisation des sacs à dos inclusifs, formations complémentaires.



LES PARTENAIRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES :

- Vice-présidents Petite enfance et Jeunesse / Culture / Emploi-insertion / Affaires Scolaires et Périscolaires / Aménagement du territoire ;
- Maires des différentes communes ;
- Service Petite enfance et Jeunesse ;
- Service Scolaire et périscolaire ;
- Service Patrimoine - Tourisme - Culture ;
- Service Culture - École de Musique Intercommunale ;
- Service Aménagement du Territoire - Développement Durable ;
- Service Emploi Insertion.

INSTITUTIONS :

- CAF ;
- MSA ;
- État : SDJES, DRAC, Éducation Nationale ;
- Département du Gard.

ACTEURS ASSOCIATIFS :

- Centres socio-culturels Calade ;
- Centre d'animation du Pays de Sommières-Francas du Gard ;
- Radio Sommières-Francas du Gard ;
- Association Familles Rurales de Calvisson ;
- Association « Les Bébisous » ;
- Relais Loisirs Handicap 30 ;
- Mission Locale Jeunes Petite Camargue ;
- Maison des Adolescents du Gard ;
- CIVAM 30 ;
- Office du tourisme du Pays de Sommières ;
- L'expression est multiple ;
- Jazz à Junas ;
- Lavlac ;
- Coriandre ;
- Mélodrames ;
- Microcrèches Congénies et Souvignargues.

PROJETS 2026

- 3e édition du Forum petite enfance pendant la semaine nationale de la petite enfance en mars ;
- Rencontre échange autour de la petite enfance sur la thématique « des équilibres » ;
- Continuité des projets artistiques motricité libre et sons du monde dans les crèches et à la Halte-garderie ;
- Développement du projet de formation-action sur l'accompagnement des enfants avec des troubles du comportement avec le Relais loisirs handicap 30 : formation et accompagnement des professionnels, déploiement des outils pédagogiques ;
- Renouvellement de la formation Premiers secours en santé mentale des jeunes pour les professionnels du Pays de Sommières ;
- 4e édition de Monumé en novembre ;
- Mise à jour du guide « se déplacer en Pays de Sommières » ;
- Animation de réseaux d'acteurs (jeunesse, numérique, handicap, petite enfance) ;
- Suivi des projets des structures éducatives en lien avec les thématiques CTG ;
- Participation à l'élaboration du Schéma Départemental des Services aux Familles ;
- Élaboration de la nouvelle convention CTG pour 2027-2031.

Petites villes de demain

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La Communauté de communes du Pays de Sommières et les communes de Sommières et Calvisson sont, depuis 2021, lauréates du programme national « Petites Villes de demain ».

Ce programme vise à dynamiser les deux communes centres de l'intercommunalité qui exercent des fonctions de centralité au service des habitants du territoire.

Les missions du programme « Petites Villes de demain » sont de réaliser une stratégie de revitalisation des deux centres-villes de Sommières et Calvisson qui soit en cohérence et qui puisse bénéficier aux habitants des bassins de vie.

Cette stratégie a été approuvée par l'ensemble des partenaires du programme en 2023 et se décline en actions ou projets.

L'ensemble de ces éléments compose l'Opération de Revitalisation du Territoire.

CHIFFRES CLÉS 2025

SUR CALVISSON :
36 ACTIONS
INSCRITES DANS LE PLAN D'ACTION PVD À RÉALISER D'ICI 2028
DONT 3 ACTIONS EN PROJET / 17 ACTIONS ENGAGÉES / 9 ACTIONS TERMINÉES

SUR SOMMIÈRES :
30 ACTIONS
INSCRITES DANS LE PLAN D'ACTION PVD À RÉALISER D'ICI 2028
DONT 5 ACTIONS EN PROJET / 1 ACTION VALIDÉE / 10 ACTIONS ENGAGÉES

RÉALISATIONS ET ACTIONS 2025

L'année 2025 a été marquée par la poursuite opérationnelle du programme (lancement, suivi ou réalisation des actions). Ces actions ont pu être réalisées à l'échelle de la commune de Sommières, de Calvisson ou de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

SUR LA CCPS

- Mise à jour d'un guide sur les dispositifs d'aides à la rénovation de l'habitat et les contacts locaux pour les porteurs de projets ;
- Mise en place d'une convention de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) : permanences à destination des porteurs de projet, valorisation de détour et savoir-faire ;
- Fin du dispositif Ma Boutique à l'Essai mobilisable sur toutes les communes permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et aux propriétaires de locaux commerciaux vacants de les louer ;
- Mise en place de l'Espace Conseil France Rénov, mise en place du Pacte Territorial avec l'Etat.

SUR SOMMIÈRES

- 1 immeuble rénové avec 6 logements et un local commercial ;
- Co-financement de la fête médiévale qui s'est déroulée en juin 2025 ;
- Participation à la fête de la Saint Michel en septembre ;
- Réalisation de travaux d'urgence sur le château de Sommières ;
- Instauration du périmètre de sauvegarde et de l'artisanat ;
- Lancement d'un audit pour engager des travaux de rénovation énergétique de l'espace Henri Dunant.

SUR CALVISSON

- Lancement d'une aide à la rénovation des façades, devantures et enseignes ;
- Mise en place d'une mission d'architecte conseil pour les habitants ;
- Lancement des travaux de l'école de musique intercommunale ;
- Renforcement du permis de louer avec la mise en place d'un partenariat avec la CAF du Gard / travail de terrain renforcé par la prestataire ;
- Finalisation de la tranche 1 de travaux de requalification de la place du Général de Gaulle, lancement de la tranche 2 ;
- Finalisation du schéma de mobilités actives ;
- Finalisation de la phase 3 de l'étude de refonte de toute la signalétique ;
- Extension du permis de végétaliser ;
- Lancement d'une étude de renaturation du ruisseau de l'Escattes ;
- Lancement des travaux pour la préservation de la collection du Musée du Boutis ;
- Finalisation et communication du Cahier des Recommandations Architecturales et Urbaines.

PROJETS 2026

- Suivi et mise en œuvre des actions inscrites dans le programme Petites Villes de demain ;
- Extension du périmètre d'aide à la rénovation des façades et devantures et enseignes sur Calvisson ;
- Finalisation d'une étude de la refonte de la signalétique sur Calvisson ;
- Poursuite des travaux sur le Château de Sommières ;
- Finalisation des travaux de la place du Général de Gaulle de Calvisson ;
- Finalisation des travaux de l'école de musique sur Calvisson ;
- Finalisation d'une charte des bonnes pratiques pour la rénovation en secteur patrimonial remarquable sur Sommières ;
- Réalisation de travaux de rénovation des arènes de Sommières ;
- Lancement d'une maitrise d'œuvre pour réaliser des travaux de sécurisation de l'église de Calvisson.

COMPOSITION DU SERVICE

1

AGENT À TEMPS PARTIEL
(CAT.A) / 0,8 ETP

Travail en collaboration avec le responsable du pôle Aménagement et Développement durable

Petites villes de demain

Opération immobilières / Bâtiments

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Les services des Opérations Immobilières, maintenance et entretien des bâtiments & des travaux de bâtiments font partie du Pôle Technique et Informatique.

Ils interviennent sur l'ensemble des bâtiments de la Communauté de communes pour des opérations de constructions et d'entretien ou de maintenance :

- Le siège de la Communauté de communes ;
- 18 écoles ;
- 17 restaurants scolaires ;
- 3 crèches ;
- 2 centres de loisirs ;
- 1 Office de tourisme ;
- 2 écoles de musique.

CHIFFRES CLÉS 2025

4 029

INTERVENTIONS TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN
(BÂTIMENTS ET INFORMATIQUE)

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- Fin des travaux de rénovation et d'extension de l'ancienne gare de Calvisson (centre de loisirs et accueil de Loisirs périscolaires) ;
- Réaménagement de la déchetterie de Villevieille ;
- Programme de travaux acoustiques dans les restaurant scolaires ;
- Programme de mise en place d'alarme PPMS dans les écoles ;
- Changement de la chaudière de l'école d'Aspères ;
- Création d'un passage piéton entre les 2 espaces de la zone du Vignet à Calvisson ;
- Sécurisation des quais de déchetterie ;
- Mise en place de 2 jeux extérieurs pour les écoles non équipées ;
- Programme de changement de menuiseries dans les écoles (continuité) ;
- Travaux de peinture (rénovation, embellissement) dans les bâtiments intercommunaux ;
- Rénovation d'une partie de la voirie de l'entrée de la zone de l'Arnède à Sommières ;
- Passage à la fibre échelonnée des bâtiments intercommunaux (à poursuivre).

La CCPS veille à avoir des bâtiments publics accessibles, confortables et fonctionnels pour tous

COMPOSITION DES SERVICES

1 **RESPONSABLE DU PÔLE** (CAT. A) / 1 ETP

1 **RESPONSABLE DE SERVICE MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (MEB)** (CAT. B) / 0,70 ETP

1 **RESPONSABLE DE SERVICE TRAVAUX DES BÂTIMENTS** (CAT. B) / 1 ETP

1 **INFORMATICIEN** (CAT. B) / 1 ETP

3 **AGENTS ADMINISTRATIFS** 1 ASSISTANTE ET 2 SECRÉTAIRES) / 2,80 ETP

5 **AGENTS TECHNIQUES** (CAT. C) / 4,5 ETP

PROJETS 2026

- Construction de l'École de Musique Intercommunale de Calvisson ;
- Construction d'une école maternelle et d'un restaurant scolaire à Montmirat ;
- Mise en place d'un défibrillateur au siège de la Communauté de communes ;
- Création d'un hangar sur la déchetterie de Villevieille ;
- Raccordement aux réseaux du local agents de la déchetterie de Calvisson ;
- Création de places de parking supplémentaires et mise en place d'un sens unique sur la zone du Vignet à Calvisson ;
- Changement du monte personnes au centre de loisirs de Sommières ;
- Remplacement du système de chauffage/ climatisation de la crèche de Calvisson ;
- Création de 4 parcelles à aménager - zone Corata à Sommières.

Urbanisme / Droit des sols

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Le service urbanisme est un service mutualisé chargé d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme. Il intervient dès la transmission des dossiers par les communes, jusqu'à la conformité des travaux. Ses missions sont variées : il traduit les normes applicables du droit des sols, vérifie la complétude des dossiers, il consulte des services externes pour avis et émet des propositions d'arrêtés de décision.

La commune reste l'interlocutrice privilégiée du porteur de projet. Elle reste l'autorité compétente en matière d'urbanisme.

RÉALISATIONS ET ACTION

Le service a fait l'objet d'une restructuration avec l'arrivée de deux agents instructeurs et d'une responsable de service.

L'évolution du logiciel métier a amené le service à se constituer comme interlocuteur référent auprès des communes.

La 1re édition du Club Urbanisme CCPS a été mise en place à destination des agents et élus communaux en charge de l'urbanisme. Moment de rencontre entre collectivités, ce club permet de faire un point sur une thématique principale et sur les actualités en urbanisme.

En complément des activités d'instruction, le service accompagne les collectivités sur les recours et sur l'élaboration des documents d'urbanisme (révision ou modification). Le service fait également de la veille juridique et élabore des notes de synthèse sur les réformes législatives conséquentes (exemple pour la loi Huwart du 22 novembre 2026).

En 2025, le service instruit 22 communes : 17 communes du territoire de la CCPS (hors Crespian), ainsi que les 5 communes de l'Hérault (Agonès, Cazilhac, Laroque, Moulès et Baucels, Saint-Bauzille-de-Putois).

PROJETS 2026

- Intégration de la commune de Crespian ;
- Mise à jour de la répartition interne des dossiers ;
- Mise en place de la permanence des ABF (UDAP 30) ;
- 2e édition du Club Urbanisme de la CCPS ;
- Mise en place d'une réunion publique sur les obligations légales de débroussaillement (OLD), en partenariat avec l'Office National des Forêts.

CHIFFRES CLÉS 2025

2 201
DEMANDES AUTORISATIONS D'URBANISME

302
PERMIS DE CONSTRUIRE
(**14 %** des demandes)

917
DÉCLARATIONS PRÉALABLES
(**42 %** des demandes)

939
CERTIFICATS D'URBANISME
(**42 %** des demandes)

18 958,68 €
Montant versé par les communes de l'Hérault

COMPOSITION DU SERVICE

1 RESPONSABLE DE SERVICE
(CAT. A) / 1 ETP

1 SECRÉTAIRE SPÉCIALISÉE
(CAT.C) / 1 ETP

4 INSTRUCTRICES/EURS
(2 CAT.B - 2 CAT.C) / 3,80 ETP

ÉVOLUTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME PAR ANNÉE

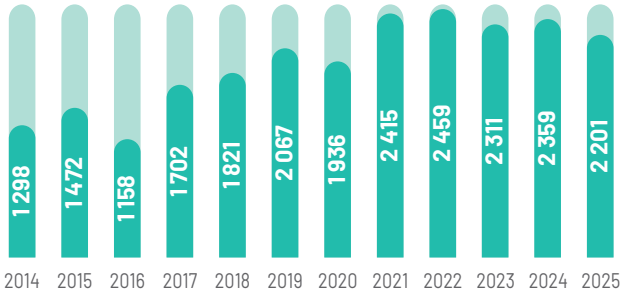

GNAU DÉMAT. ADS

RÉPARTITION DES DOSSIERS 2025

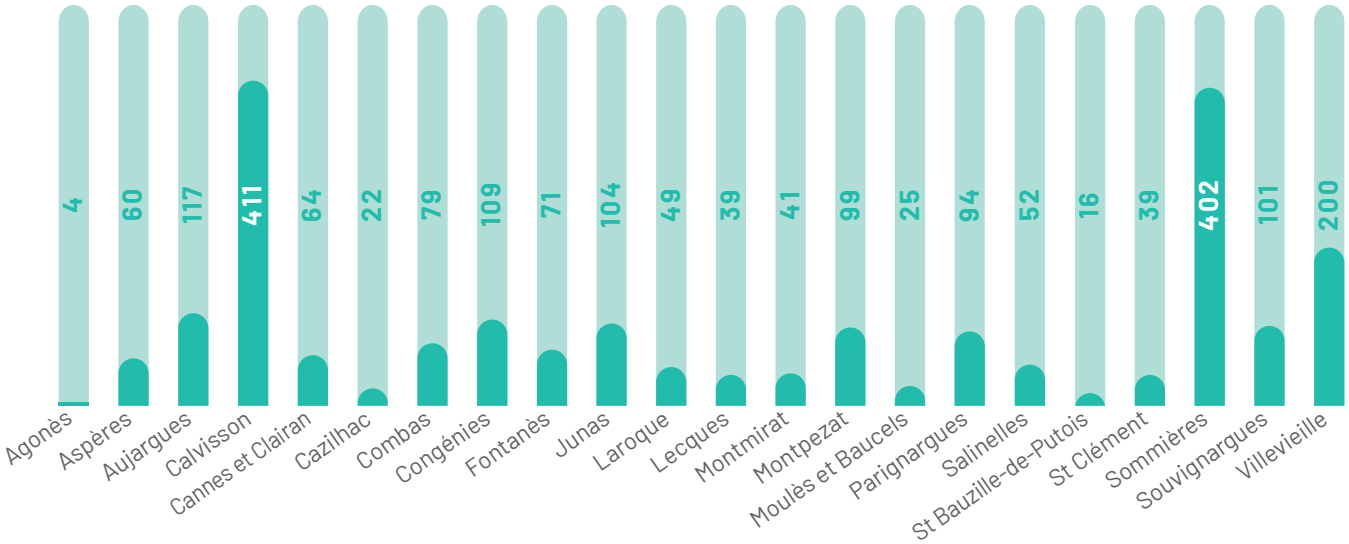

Collecte et Valorisation des Déchets



Les communes du territoire disposent d'au moins une Aire de Compostage Partagé (ACP)

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La Communauté de communes du Pays de Sommières exerce la compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Pour assurer le traitement des déchets, la CCPS adhère au Syndicat Mixte Entre Pic et Étang (SMEPE), qui prend en charge le traitement et la valorisation des déchets, la gestion des relations avec les éco-organismes ainsi que la réalisation d'études spécifiques pour le compte de la Communauté de communes. Le Service Collecte et Valorisation des Déchets (CVD) assure les opérations liées à la gestion des déchets en amont du traitement. Ses missions couvrent notamment la pré-collecte, la collecte en porte-à-porte, la gestion des points d'apport volontaire et des déchetteries, ainsi que le déploiement du compostage individuel et partagé.

À travers ces différentes missions, le service CVD intervient au quotidien auprès des habitants et des communes du territoire. Son champ d'action s'inscrit dans les enjeux de réduction, de tri, de valorisation et de gestion durable des déchets.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

RÉAMÉNAGEMENT DÉCHETTERIE DE VILLEVIEILLE

Lancé fin 2024, le projet de réaménagement de la déchetterie de Villevieille a permis de moderniser et d'optimiser la plateforme des hauts de quais. Réceptionnés à l'été 2025 les travaux ont amélioré la sécurité, l'accessibilité et les conditions d'accueil des usagers et des professionnels, tout en répondant aux exigences réglementaires.

En parallèle, des opérations de mise en conformité et de contrôle des équipements ont été engagées au second semestre 2025 sur les trois déchetteries du territoire : Calvisson, Sommières et Villevieille.

SÉCURISATION DES QUAIS DE DÉCHETTERIE

Afin de faciliter le dépôt des déchets tout en renforçant la sécurité des usagers et des agents, les bavettes métalliques et portails de la déchetterie de Sommières – Corata ont été remplacés par des garde-corps en béton sur la majorité des flux, offrant une protection antichute renforcée au niveau des quais. Le programme de sécurisation et d'amélioration des trois déchetteries du territoire se poursuivra jusqu'en 2026.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE EN DÉCHETTERIE

La nouvelle signalétique à l'entrée des déchetterie facilite l'information et l'orientation des usagers.

DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

4 nouvelles Aires de Compostage Partagé (ACP) ont été installées à Calvisson, Crespian, Montmirat et Parignargues. L'ensemble des communes du territoire dispose désormais d'au moins une ACP. Accessibles à tous, ces équipements offrent aux habitants une solution de proximité pour le tri et la valorisation des biodéchets.

DES EPI RENFORCÉ POUR LES AGENTS DE DÉCHETTERIE

Renouvellement des Équipements de Protection Individuelle (EPI) des agents de déchetterie afin d'améliorer leur identification sur les trois sites, tout en renforçant les conditions de sécurité au quotidien.

Collecte et Valorisation des Déchets

ÉLÉMENTS CLÉS 2025

DÉCHETTERIE VILLEVIEILLE
Réaménagement du site pour sécuriser les accès et l'accueil, optimiser l'espace, reconstruire le local des agents

DÉCHETTERIE DE CALVISSON
Renouvellement du matériel avec vente du tractopelle et achat d'un Packmat reconditionné

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DE TRI
Progression des volumes collectés sur des filières récentes

VALORISATION DES DÉCHETS
Plus de **26 catégories** de matériaux et équipements différents acceptés, contribuant à l'augmentation des tonnages collectés en déchetterie et sur certains PAV

COMPOSITION DU SERVICE

1 **RESPONSABLE DU SERVICE** (CAT.A) / 1 ETP

1 **CHARGÉ DE SENSIBILISATION** (CAT.C) / 1 ETP

1 **ADJOINT AU RESPONSABLE DE SERVICE** (CAT.C) / 1 ETP

1 **COORDINATEUR DE DÉCHETTERIE** (CAT.C) / 1 ETP

1 **ANIMATEUR BIODÉCHET** (DÉTACHÉ DU SMEPE) (CAT.C) / 1 ETP

2 **AGENTS ADMINISTRATIFS** (CAT.C) / 1,5 ETP

9 **AGENTS EN DÉCHETTERIES** (CAT.C) / 8,92 ETP

PROJETS 2026

- Nouvelle distribution de compost et de composteurs individuels en 2026 : au printemps et à l'automne, auprès des habitants et des communes ;
- Engagement du projet de construction d'un hangar de stockage de matériel sur la déchetterie de Villevieille ;
- Fin de la mise en œuvre des garde-corps sécurisés des déchetteries notamment Calvisson ;
- Achat de conteneurs pour les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) pour une déchetterie du territoire : Villevieille.

DÉCHETTERIE (CALVISSON, SOMMIÈRES, VILLEVIEILLE) : TONNAGE PAR TYPE DE MATÉRIAUX

- Déchets verts : 5 177,50
- Gravats : 4 505,26
- Tout venant : 1 594,98
- Éco mobilier : 898,478
- Bois : 848,26
- Ferrailles : 375,72
- Cartons : 359,06
- Produits électroniques : 277,496
- Placoplatre : 202,08
- DMS : 23,634
- Huiles de vidange : 13,14
- Pneumatiques : 8,16
- Batteries : 3,753
- Articles sports et loisirs : 3,599
- Articles bricolage et jardinage : 2,285
- Huiles alimentaires : 2,273
- Piles : 1,549
- Ampoules / Néons : 0,721
- Capsules Nespresso : 0,556
- Cartouches / Toners : 0,331
- Radiographies : 0,144

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPS EN TONNES

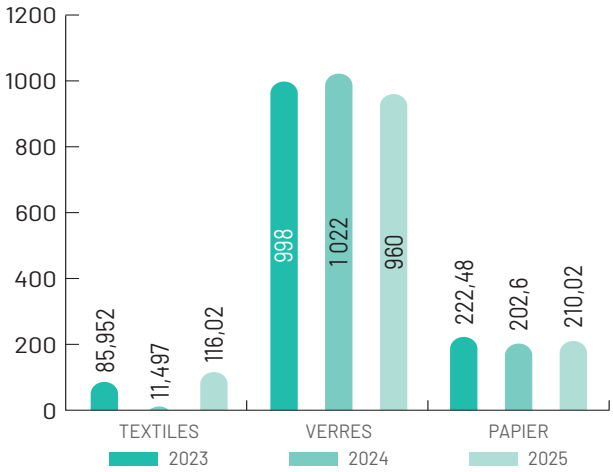

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPS EN KG/HABITANT

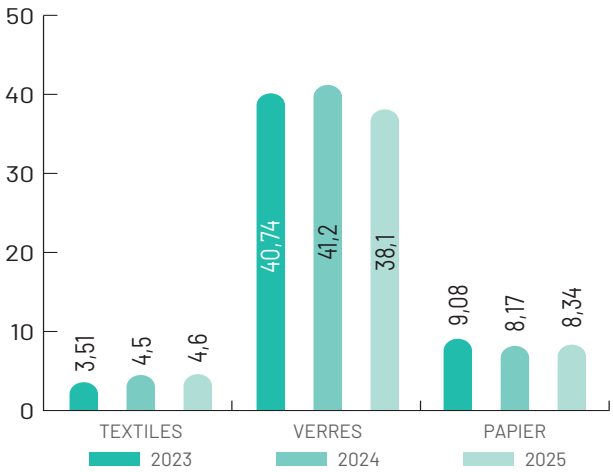

CHIFFRES CLÉS 2025

IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE SOMMIÈRES

107 COLONNES POUR LE **VERRE**

87 COLONNES POUR LE **PAPIER**

24 COLONNES POUR LE **TEXTILE**

9 COLONNES POUR LES **EMBALLAGES**

5 COLONNES POUR LES **ORDURES MÉNAGÈRES**

31 SITES DE **COMPOSTAGE COLLECTIF** (ou **PARTAGE**)

3 DÉCHETTERIES À **CALVISSON, SOMMIÈRES ET VILLEVIEILLE**

1 RECYCLERIE GÉRÉE PAR **CALADE** À CALVISSON

SPANC

PRÉSENTATION ET MISSIONS

- Suivi administratif et technique des dossiers de demande de mise en place d'installations neuves ;
- Vérification de la conception et de l'implantation de la filière d'assainissement non collectif ;
- Vérification de la réalisation des travaux de mise en œuvre du dispositif ;
- Suivi administratif et technique des contrôles périodiques des installations existantes ;
- Vérification du bon fonctionnement de la filière d'assainissement ;
- Mise à jour de la base de données du service ;
- Élaboration de la facturation relative au service ;
- Constitution de marchés publics relatifs au service et suivi de leur exécution ;
- Conseils techniques et renseignements au public ;
- Instruction des demandes de notaires en cas de vente immobilière.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- Instruction des demandes d'autorisation suite à un dépôt de permis de construire ou de réhabilitation.
- Vérification des travaux de bonne exécution afin d'émettre une conformité de l'installation.
- Mise en place d'un nouveau logiciel d'assainissement non collectif
- Gestion et création de redevances
- Contrôle des installations dans le cadre des ventes immobilières
- Visites périodiques de bon fonctionnement sur l'ensemble des communes de la Communauté.
- Quelques personnes devront se remettre aux normes en vigueur pour cause de problèmes de salubrité publique ou de rejet en milieu superficiel hydraulique
- Le budget a été voté à l'équilibre.

Ce service est chargé du contrôle des assainissements non collectifs.

COMPOSITION DU SERVICE

1 RESPONSABLE
(CAT.C) / 1 ETP

1 SECRÉTAIRE
(CAT.C) / 1 ETP

1 AGENT TECHNIQUE
(CAT.C) / 0,5 ETP

CHIFFRES CLÉS 2025

1525
NOMBRE d'assainissements non collectif sur la communauté des communes

375
NOMBRE DE CONTRÔLES PÉRIODIQUES

50
NOMBRE DE PROJETS CONCEPTION, IMPLANTATION

31
NOMBRE D'INSTALLATIONS **NEUVES OU RÉHABILITÉS**

83
NOMBRE D'INSTALLATIONS **À PRIORITÉ URGENTE**

PROJETS 2026

- Gérer les dossiers en priorité urgente ;
- Contrôler les 52 assainissements autonomes existants des communes non contrôlés à ce jour ;
- Continuer le contrôle périodique programmé (F04) des 380 visites par an ;
- Suivre les projets en cours ;
- Maintenir le suivi des travaux obligatoires en cas de vente.

BUDGET 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT :
DÉPENSES RÉALISÉES
98 061 €
RECETTES RÉALISÉES
113 572 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :
DÉPENSES RÉALISÉES
19 944 €
RECETTES RÉALISÉES
25 248 €

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Habitat / Mobilité Déplacement / Équité

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Le Service Aménagement du Territoire regroupe 3 thématiques Habitat, Mobilité / Déplacement et Équité. Il participe également à des sujets transversaux, notamment auprès des partenaires habituels de la collectivité comme le P.E.T.R. Vidourle – Camargue ou les organismes financeurs des actions portées : l'État, la Région, le Département entre autres.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- **Cession de la gestion du minibus mutualisé** : après 7 années de gestion intercommunale, la gestion du minibus mutualisé de 9 places a été transférée aux communes d'Aspères, Fontanès, Lecques et Salinelles. Cet équipement continue ainsi de répondre aux besoins de mobilité des habitants de ces quatre communes.
- **La poursuite du dispositif TIM'S** en faveur d'une mobilité durable et inclusive, avec une attention particulière aux publics fragiles. En 2025, la collaboration avec l'association CALADE se poursuit pour la deuxième année, autour de réflexions et d'actions sur cette thématique.
- **RENOV'OCCITANIE** le service d'accompagnement du public dans la rénovation énergétique devient l'ESPACE CONSEIL France RENOV Sud Gard 2025-2027. L'accompagnement reste animé par le CAUE du Gard, pour assurer la continuité et une meilleure lisibilité de ce service public, gratuit et accessible à tous. Plusieurs partenaires contribuent à ce service aux habitants, notamment l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement (ADHL).
- **La finalisation du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage** (SDAHGDV) 2026-2032, piloté par l'État. Engagé en 2024 avec les services de la Préfecture et les différents partenaires, le projet de schéma a été présenté aux EPCI pour avis. Sa finalisation est prévue début 2026, avec un arrêté d'approbation envisagé à la fin du 1er trimestre 2026.
- **Une participation active aux différentes étapes sur la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT Sud Gard)**, en cours de cette année 2025 : Séminaires élus et techniciens pour définir les priorités du territoire (enjeux), préprojet politique, puis travaux sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) pour une avancée significative en fin d'année 2025.
- **Participation sous le pilotage du PETR Vidourle Camargue**, avec les intercommunalités voisines, à la réalisation d'un Projet Alimentaire Territorial Vidourle Camargue (P.A.T.).

COMPOSITION DU SERVICE

1

CHARGÉ DE MISSION
(CAT. A) 30 %







CHIFFRES CLÉS 2025

ECFR : 127 DOSSIERS ÉTUDIÉS PAR LE CAUE AUPRÈS DES PARTICULIERS DE L'ENSEMBLE DE NOS COMMUNES DU TERRITOIRE, SUR LEUR HABITAT ET SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.
264 MISSIONS RÉALISÉES SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, L'AUTONOMIE, L'HABITAT INDIGNE ET AUTRES.
129 PERMANENCES DÉLOCALISÉES À CALVISSON & SOMMIÈRES.

PARTICIPATION À LA FINALISATION DU SDAHGDV AVEC L'ETAT, DÉPARTEMENT, BUREAU D'ETUDE ET AUTRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALE

Contacter l'Espace Conseil France Rénov' Sud-Gard

@ Un mail de contact
ecfr.sudgard@caeu30.fr

Une permanence téléphonique
04 66 70 98 58
Lundi de 9h à 17h
Mercredi et vendredi de 13h à 17 h

Un site internet commun qui centralise les informations relatives à la rénovation de l'habitat :
https://www.ecfr-sudgard.com/

PROJETS 2026

- Poursuite du dispositif ECFR sur cette seconde des 3 années contractuelles ;
- Réflexion sur le déploiement des 2 principales actions inscrites pour le Pays de Sommières, dans le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage ;
- Poursuite de la mise en œuvre des projets sur les mobilités – déplacements notamment en lien avec le PCAET.

Transition Énergétique / Développement Durable

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Le Service Transition Énergétique et Développement Durable intervient de manière transversale au sein de la Communauté de communes du Pays de Sommières. Il accompagne les services et les communes dans la prise en compte des enjeux environnementaux, énergétiques et de développement durable dans leurs projets. Cette approche se traduit notamment par des actions menées en partenariat avec les Services Techniques sur les économies d'énergie dans les bâtiments intercommunaux, avec le Service Développement Économique, l'Office de Tourisme autour du tourisme durable, ou encore avec le Service des Ressources Humaines sur le développement du télétravail.

La transition énergétique et le développement durable constituent ainsi une orientation transversale de l'action publique, intégrée progressivement à l'ensemble des politiques et projets portés par la Communauté de communes.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

• **Finalisation du Plan Climat Air Energie Climat Territorial :** Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) du Pays de Sommières a été finalisé en 2025. Cet outil stratégique intègre les enjeux économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux pour accompagner le territoire dans sa transition énergétique et écologique. Arrêté en juin 2025, les avis favorables de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), de la Préfecture de Région et de la Région ont permis de poursuivre sa mise en œuvre, avec une adoption prévue au premier Conseil communautaire de 2026.

• **Transition énergétique et tourisme durable.** La Communauté de communes poursuit l'intégration des enjeux de transition énergétique et de développement durable dans ses projets, notamment avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments intercommunaux. En partenariat avec l'Office de Tourisme, 27 distinctions « Tourisme durable » ont également été attribuées en 2025 à des acteurs du territoire.

• **Prolongation des plans de sobriété énergétique.** Poursuite des plans de sobriété « été » et « hiver » afin de maîtriser les consommations énergétiques des établissements intercommunaux et de sensibiliser les agents aux écogestes.

Diffusion de recommandation et bonnes pratiques sur le chauffage, la climatisation, l'électricité, le tri et les consommations.

• **Poursuite de l'électrification du parc automobile.** Renouvellement progressif du parc automobile en privilégiant les véhicules électriques. Remplacement d'un ancien véhicule technique thermique par un modèle électrique, permettant de réduire les émissions de CO_2 et les nuisances sonores.

• **Intégration du développement durable dans les partenariats.** Le développement durable est progressivement intégré aux conventions et projets portés avec les partenaires du territoire, notamment dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) et de la Convention Générale d'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC).

La CCPS maillon essentiel à l'échelle locale pour mener à bien la Transition Énergétique

ÉLÉMENTS CLÉS 2025

- PARTAGE, AVIS POSITIFS ET FINALISATION AVEC LES PARTENAIRES, DU PCAET DU PAYS DE SOMMIÈRES
- ÉVOLUTION ET CONCRÉTISATION DE CERTAINES ACTIONS ET INTERVENTIONS DU PCAET (TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, TOURISME DURABLE...)

COMPOSITION DU SERVICE

1

AGENT
(CAT. A) / 20 % ETP

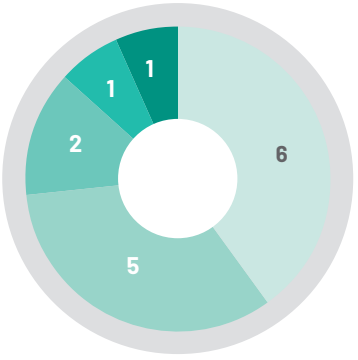

- Sommières **6**
- Calvisson **5**
- Junas **2**
- Souvignargues **1**
- Cannes-et-Clairan **1**

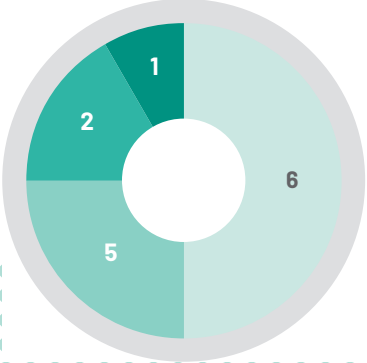

- Sommières **6**
- Villevieille **5**
- Congénies **2**
- Calvisson **1**

PROJETS 2026

- Validation par les élus du PCAET du Pays de Sommières et mise en œuvre des actions du programme ;
- Poursuite des travaux d'économie d'énergie dans les établissements en gestion intercommunale ;
- Poursuite de l'action « Tourisme Durable - Distinction Locale » en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Sommières.

Plan de sobriété ÉTÉ 2025



La température est affichée dans les locaux par les thermomètres mis à disposition. L'attention portée cet hiver doit perdurer cet été.



La température dans une pièce doit être abaissée à 24 °C sur la télécommande de la climatisation, celle-ci doit être éteinte la nuit et les WE/vacances et lors des périodes d'absences (réunion, RDV extérieur), de quelques heures.
Éteindre aussi quand vous aérez.
Température adaptée pour les écoles et crèches.



La température d'une pièce peut être régulée par la fermeture des stores/ volets ou par l'ouverture des fenêtres (par exemple le matin ou soir quand la température est plus basse).
Aérer sa pièce peut être une solution lorsque les températures extérieures ne sont pas élevées.



Anticiper la sortie des locaux en éteignant la climatisation quelques temps avant (1/4 h, 1/2 h suivant la température de la journée).
De même, éteindre la climatisation la veille de votre journée de télétravail.



Afin d'éviter les déperditions et l'apport de chaleur, fermer les portes entre les espaces climatisées (bureaux, salles, locaux) et ceux qui ne le sont pas (couloirs, escaliers).

LES ÉCOGESTES



Adapter la luminosité dans son bureau et éteindre plafonnier ou lampe de bureau systématiquement en sortant du bureau.
Réglage possible de l'intensité lumineuse dans les bureaux.



Lorsqu'il y a un système de chasse d'eau double débit (3/6 litres), utiliser le volume le mieux adapté. Signaler aux Services Techniques, toutes fuites d'eau constatées.



N'imprimer vos documents que si nécessaire. Utiliser le mode recto/verso et privilégier l'impression en Noir et Blanc.
En 2025, réduction des imprimantes individuelles et mutualisation des photocopieurs entre services.



Utiliser en priorité les véhicules de service : électrique ou hybride.
Favoriser le covoiturage et l'écoconduite.

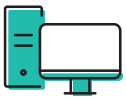

Éteindre les écrans d'ordinateurs lors de longues pauses.
Éteindre les ordinateurs (par arrêt) et les multiprises.
À chaque fin de journée, éteindre les écrans.



Éteindre complètement l'ensemble des appareils électriques et/ou commun en fin de journée.

LA CCPS S'ENGAGE



Mise en place du télétravail sepuis novembre 2024.
Certains agents sont en télétravail un jour par semaine, favorisant la diminution des émissions de CO_2 et limitant les trajets quotidiens.



Production d'électricité dans les 2 bâtiments administratifs à Sommières avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits.



Tri organisé au siège notamment : du papier, des emballages, des biodéchets, recyclage des piles usagées et des toners.



Incitation à manger local et en circuits courts et l'utilisation par les agents d'une gourde au lieu des bouteilles en plastique, et des éco-pups / éco-tasses lors des réunion...

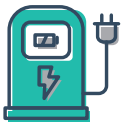

Évolution du parc automobile : relplacement des véhicules électriques et hybrides. Mise à disposition d'un vélo pour les petits trajets individuels.



Poursuite des travaux d'économies d'énergie dans les bâtiments communautaires : isolation par les toitures, installation de panneaux PV, luminaires, menuiseries...

Gestes de sobriété HIVER 2024-2025

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DE LA CCPS



Dans les espaces communs (escaliers, couloirs, entrée...) maximum 18°C de manière intemporelle (jours, nuits, week-ends...).



Dans les bureaux / salles de réunions occupés : température ambiante maximale de 20°C. Pour les nuits et week-ends 18°C et en cas d'absence de plus de 2 jours (vacances), dans les bureaux 15°C.



Crèches, écoles et centres de loisirs 21°C, WE et nuits 18°C, plus de 2 jours de fermeture 15°C.



Vos bureaux sont équipés en thermomètres individuels, vérifier la température.



Eteindre le chauffage avant aération, fermer les volets, stores, rideaux pendant la nuit et les WE/congés.



Raccourcissement de la saison de chauffe : de début novembre jusqu'à la fin des vacances de printemps.



Eteindre les écrans d'ordinateurs lors de longues pauses.
Eteindre les ordinateurs (arrêt) par les multi-prises.



Eteindre complétement l'ensemble des appareils électriques et/ou commun en fin de journée.



N'imprimer vos documents que si nécessaire.



Tri organisé au siège pour le papier et emballages et se développe sur l'ensemble des sites.
Développement du tri sélectif à chaque étage (du siège) avec une sensibilisation des agents.



Incitation à manger local et en circuits courts.



Lorsqu'il y a un sytème de chasse d'eau double débit (3/6 litres), utiliser le volume le mieux adapté. Signaler aux ST toutes fuites d'eau constatées.



Adapter la luminosité dans son bureau et éteindre plafonnier, lampe de bureau systèmatiquement en sortant du bureau.
sortant du bureau.



Favoriser le covoiturage et l'écoconduite.

LES ENGAGEMENTS DE LA CCPS



Réalisation de travaux d'économies d'énergie (isolation, toiture en PV, LEDS, détecteurs...) sur nos bâtiments et écoles.

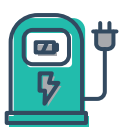

Changement des véhicules thermiques en modèles 100 % électriques ou hybrides.



Utilisation des eco cups et eco tasses pour les réunions de travail.



Mise en place du télétravail.

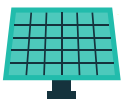

Production d'électricité propre sur les 2 bâtiments du siège (panneaux photovoltaïques).

Numéros utiles

ACCUEIL DES SERVICES CCPS

ZA de l'Arnède (BÂT I)
21, rue de la Socomi
30250 SOMMIÈRES
04 66 77 70 39

Urbanisme
04 66 77 97 31

SPANC
04 66 77 09 73

Affaires Scolaires et Périscolaires
04 66 77 09 77 - 04 66 77 97 32

École de Musique Intercommunale
04 66 80 30 42

Relais Emploi du Pays de Sommières
04 66 35 91 71

Office de Tourisme Intercommunal
04 66 80 99 30

DÉCHETS

Serice collecte & Valorisation des déchets
ZA de l'Arnède (BÂT II)
55, rue des Épaulettes
30250 SOMMIÈRES
04 66 80 98 40
dechets@ccpaysdesommieres.fr

Déchetterie Cante Perdrix
Route de Saint-Étienne-d'Escattes
CALVISSON

Déchetterie Corata
ZA Corata
SOMMIÈRES

Déchetterie Clapisse
Route d'Aujargues
VILLEVIEILLE

CENTRES SOCIOCULTURELS EN PAYS DE SOMMIÈRES

1 rue Poterie
30250 Sommières
04 66 93 20 20

6 bis avenue du 11 Novembre
30420 Calvisson
04 66 22 16 35

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

Service Petite enfance – Enfance et jeunesse
04 66 80 87 85

Crèche « Gribouille »
CALVISSON
04 66 63 00 98

Crèche « L'Enfantine »
SOMMIÈRES
04 66 80 44 21

Halte Garderie Itinérante « Titou l'escargot »
06 89 77 28 68

Crèche Associative « Les Bébisous »
VILLEVIEILLE
04 66 77 71 17

Lieu d'Accueil Enfants Parents « La maison des Kangourous »
SOMMIÈRES
04 66 80 87 85

Relais Petite Enfance « La courte Échelle »
(Assistants-es maternels-les)
04 66 63 18 76

Association des Francas du Gard
04 66 80 31 25

Centres de loisirs Sommières, Montpezat et Villevieille
Espaces jeunes Sommières et Congénies
Ludothèque Sommières et Congénies

Association Familles Rurales de Calvisson (AFR)
09 67 08 40 69
Centres de loisirs Calvisson
Espaces jeunes Calvisson

Radio Sommières
04 66 80 57 45

Pays de Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Aspères // Aujargues
Calvisson ////////////////
/////// Cannes-et-Clairan
/// Combas /// Congénies
Crespian // Fontanès ////
/////// Junas // Lecques
/ Montmirat // Montpezat
/// Parignargues ////////
Saint-Clément / Salinelles
/// Sommières //////////
Souvignargues / Villevieille

Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ZA de l'Arnède
21, rue de la Socomi
30250 Sommières

Tél. : 04 66 77 70 39
contact@ccpaysdesommieres.fr

www.ccpaysdesommieres.fr